COURANT ★ ALTERNATIF

courant alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 241 | JUIN 2014 | 3 €

- **NANTES: Mobilisation contre la répression et enjeux derrière l'abandon du projet D'AÉROPORT**
- **UN QUESTIONNEMENT SUR LE SENS DE NOS LUTTES**
- **RWANDA ET L'IMPLICATION FRANÇAISE DANS LE GÉNOCIDE DES TUTSI**



Sortons de l'isolement transformons nos colères en rébellion collective

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égrégore – BP 81213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à **Toulouse**

La commission journal de juin aura lieu dans **l'Aube**

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

☐ 10 numéros + hors séries	30 euros
☐ Sans les hors séries	25 euros
☐ Tarifs reduits (pour les fauchés)	18 euros
☐ En soutien	+ de 30 euros
☐ À l'essai (3 numéros)	5 euros
☐ Un numéro sur demande	GRATUIT

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT
l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE
ocl-moulins@orange.fr

BRETAGNE
Clé des champs BP 20912
44009 Nantesoclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY
ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

SUD-EST
ocl.se@sfr.fr

CONTACTS
Figeac, Montpellier, passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE



CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

http://oclibertaire.free.fr

COURANT ALTERNATIF
juin 2014
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

LA "DÉMOCRATIE" EST UNE MYSTIFICATION

La démocratie s'exporte aux quatre coins du monde, il s'agit de la démocratie parlementaire représentative qui s'appuie sur le sacro-saint suffrage universel. Et voilà qu'on ne cesse de voter, en Europe bien sûr, mais aussi au Mali, en Ukraine, en Egypte et bientôt en Libye .... L'idéologie dominante impose à tous les peuples dans le monde qui se soulèvent contre leurs dirigeants, le passage obligé par les urnes : «Vote et tais-toi!» ; un drôle de silence des agneaux ! Les élections ont la propriété spécifique de pacifier des Etats en guerre, d'enterrer les polémiques dans les urnes, de nommer des représentants officiellement reconnus par les Occidentaux. Le modèle universellement imposé est celui de la désignation par les élections des dirigeants du pays qui, légitimés par le label démocratique, pourront alors nouer des relations diplomatiques avec le monde libre ! Sauf quand le résultat des urnes ne satisfait pas le monde des affaires. Les premiers alors à ne pas respecter le verdict des urnes sont souvent ceux-là mêmes qui l'ont imposé et les tractations et influences en tout genre s'activent pour annuler des élections non conformes, pour passer outre ou pour sanctionner les populations qui ont mal voté ; il suffit de penser aux Algériens en 90, au "non" français majoritaire à l'issue du référendum sur la constitution européenne en 2005, au sort des Palestiniens de Gaza qui ont mal voté en 2006 en choisissant le Hamas, aux Egyptiens qui entre la peste et le choléra se sont trompés et doivent subir un retour en arrière dûment militarisé ...

Rappelons que le mode de scrutin confidentiel, avec passage obligatoire dans l'isoloir, est bien éloigné d'un mode d'action collective. Bulletin secret, on peut voter noir et vivre blanc, on peut voter rouge et chanter vert, peu importe, personne ne saura qui vous êtes et quel est votre choix. Le vote en fait ne vous engage en rien, c'est la déresponsabilisation totale, dans le silence des urnes, chacun-e y déverse ce qu'il ne peut avouer à la face des autres.

> *« En un mot quand je vote, j'abdique mon pouvoir- c'est-à-dire la possibilité qui est en chacun de constituer avec tous les autres un groupe souverain qui n'a nul besoin de représentant-...... »*
> *Voter, c'est sans doute (...) donner sa voix à un parti mais c'est surtout voter pour le vote (...) pour l'institution politique qui nous maintient en état d'impuissance ...*
> *Ainsi, chacun, fermé sur son droit de vote comme un propriétaire sur sa propriété, choisira ses maîtres pour quatre ans sans voir que ce prétendu droit de vote n'est que l'interdiction de s'unir aux autres pour résoudre par la praxis les vrais problèmes.»**

L'éditorial de *Courant alternatif* du mois dernier parlait de 'l'ampleur de la défaite subie par le pouvoir' et de 'démocratie représentative'; au vu des dernières élections européennes on peut s'interroger sur cette représentativité. Si les dominants déplorent le dernier vote des Européennes, et même celui des municipales, votes qui n'ont pas conforté les partis de gouvernement, l'abstention, peu médiatisée, est désignée seule responsable de ces résultats qui ne plaisent pas aux courtisans du pouvoir en place. Sans vouloir revenir sur ces chiffres on peut ici souligner que c'est plus de la moitié des électrices et électeurs inscrit-es qui ont boudé les urnes, que la nouvelle génération des moins de 35 ans s'est abstenue à 73% et que, si le vote a atteint des records de participation dans les pays directement concernés par les retombées financières de l'institution européenne comme la Belgique et le Luxembourg avec un taux de vote de 90%, en revanche les départements d'Outre-Mer français se sont abstenus à 83%. A l'abstention, il faut ajouter les 4% de votes blancs et nuls. En réalité, les pourcentages sont encore plus bas car il faut tenir compte de celles et ceux qui ne se sont pas inscrits sur les listes électorales et les personnes qui résident en France mais n'ont pas le droit de vote, n'étant pas de nationalité européenne. Quant à l'autoproclamé «premier parti de France», sur plus de 46 millions d'inscrits, il récolte 4,7 millions de voix, ce qui fait un peu juste en termes de représentativité ; mais c'est la loi de la démocratie parlementaire à l'occidentale, une minorité de citoyen-nes remporte une majorité de sièges. De plus le FN, même s'il a plus mobilisé ses électeurs-trices que les autres partis, perd deux millions de voix (soit 1/3 de voix) du premier tour de la présidentielle en 2012 ; alors, que signifie cette fulgurante victoire ?

La manipulation médiatique est aussi un moment fort du choix électoral qui se fait le plus souvent sur fond de discours, de dénonciations de l'adversaire, de belle prestance à la tribune et de matraquages audiovisuels par la répétition à l'envi du message des classes dominantes.

Le discours du premier ministre Valls après le résultat des Européennes n'y échappe pas, c'est une litanie, une logorrhée de poncifs habituels qui le dédouane de toute implication personnelle dans le mauvais score de son parti et nous assure qu'il est temps de s'occuper pour notre avenir de notre sécurité ! Rien de nouveau donc, le programme des uns et des autres est totalement interchangeable. Quant aux bonnes âmes qui crient à l'horreur devant une France soudainement devenue raciste, xénophobe et nationaliste, elles ont un peu le cerveau engourdi et oublient les politiques menées depuis bien des années, et encore aujourd'hui, au service de ces trois concepts justement. Ces résultats, au niveau du Parlement Européen, ne changent pas réellement la donne. On retrouvera une alliance circonstancielle des capitalistes pour gérer le marché européen et faire fi de toutes les velléités politiciennes. La démocratie représentative tolère des pouvoirs inamovibles, la centralisation du pouvoir de décision et s'accommode d'élections faussées par un état de guerre permanent, dès l'instant que les apparences sont sauves.

Les électeurs-trices, lors de ces élections, auraient, nous dit-on, exprimé leur colère. Certes, la colère est bien là, qui se traduit par des luttes sociales très déterminées mais essentiellement défensives, localisées et éclatées. Il est clair que, à l'heure actuelle, cette colère n'a pas trouvé les moyens d'une expression capable d'ouvrir des brèches dans la mise en scène pacifiée de la conflictualité sociale. Pour inverser le rapport de force, c'est à dire mettre la bourgeoisie sur la défensive, la résistance aux contre-réformes en cours et aux conséquences de la crise ne peut qu'être collective, prolongée et ne doit être déléguée à personne. Transformer en rébellion les colères sourdes des invisibles et des laissés pour compte, transformer les révoltes individuelles en mouvements collectifs d'insubordination et de lutte, ouverts, vivants, dépassant les frontières, auto-organisés depuis la base, c'est bien par là qu'il faut continuer à agir.

> *"Voter, ne pas voter, c'est pareil. (...) Quoi qu'on fasse à ce sujet, on n'aura rien fait si l'on ne lutte en même temps, cela veut dire dès aujourd'hui, contre le système de la démocratie indirecte qui nous réduit délibérément à l'impuissance, en tentant, chacun selon ses ressources, d'organiser le vaste mouvement antihiérarchique qui conteste partout les institutions."* *

CJ du Sud-Ouest,
30 mai 2014

*Les citations sont tirées du texte de Jean-Paul Sartre intitulé Elections, piège à cons paru dans la revue Les *Temps Modernes*, janvier 1973

Nantes: Mobilisation contre la répression et enjeux derrière l'abandon du projet d'aéroport

Le 17 mai, nous étions un millier à protester contre l'ordre politico-policier de Valls...



Petit retour en arrière

On se rappelle comment, le 22 février, ce qui fut certainement la plus grosse manifestation contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, en réunissant de 40 000 à 50 000 personnes à Nantes, a permis, grâce à la colère et la détermination des manifestants et manifestantes, que le préfet renonce à investir la ZAD quelques semaines plus tard (1) (voir CA nos 239 et 240). L'idée que ce pourrait être là le prélude à une plus grande victoire, l'abandon ou le report pur et simple du projet, commence à germer dans toutes les têtes.

Pourtant, cette colère et cette détermination qui s'expriment depuis longtemps, dans la rue comme sur la ZAD, n'étaient pas du goût de tout le monde : le 22 février, nous étions à quelques encablures des élections municipales, et il était de toute première importance pour les candidats de gauche « anti-aéroport » et écologistes de condamner aussitôt après à qui mieux mieux les « fauteurs de troubles » qui, à leurs yeux, ressemblaient plus à des « anarcho-autonomes » qu'à des policiers !
Evidemment, le processus répressif ne pouvait dès lors que se poursuivre en toute tranquillité : les fautifs desdits « troubles » avaient été désignés, on pouvait les juger, les emprisonner, les rechercher… D'autant plus facilement que la solidarité n'était toujours pas de mise pour ces institutionnels dans cette période électorale prolongée, avec maintenant les européennes en ligne de mire, ce qui a offert au pouvoir de sérieuses garanties pour œuvrer en toute quiétude contre les trublions. Après la violence policière et les yeux crevés du 22 février, dès le second tour des municipales passé, ce furent rafles et arrestations, procès et condamnations – dont celle d'Enguerrand à un an de prison.

1. Le 22 avril, 500 flics devaient expulser et raser sur la ZAD une ferme réoccupée par des zadistes et des paysans après l'expulsion de ses habitants par les juges. Depuis, le préfet Lavernée a été « promu » à la Cour des comptes, ce qui, après le départ de son chef de cabinet muté à Grenoble, indique une certaine fébrilité du pouvoir sur le choix de ses relais locaux.

En toute tranquillité ? Pas tout à fait ! Passé le choc subi par l'assaut conjoint des policiers et des juges, les condamnations des politicards aux dents longues – EELV notamment –, le mouvement a su redresser la tête : décision fut prise d'appeler à une manifestation antirépression à Nantes pour le 17 mai.

Les tentatives d'isolement se poursuivent

Ce pari n'était bien sûr pas sans risques, étant donné que les manifestations antirépression font rarement le plein, surtout dans un climat politico-policier décidé à faire taire la colère et à isoler la détermination. L'incroyable déchaînement des tirs tendus du 22 février n'avait cependant pas laissé de traces que dans les yeux de quelques camarades, mais aussi dans l'esprit de toutes celles et tous ceux qui ont ainsi compris que ce que Valls entérine s'appelle bel et bien un Etat policier, qui finira par tirer sur tout ce qui bouge. L'indignation a monté d'un cran. Le comité de soutien à Enguerrand, le comité nantais et les comités antirep se sont attelés à préparer la manifestation en recherchant, bien évidemment, le soutien de toutes les forces qui se prononcent contre la construction de l'aéroport, et en particulier l'Acipa et la Coordination anti-aéroport. Un soutien recherché logiquement, puisqu'il allait dans le sens politique de ce qui a toujours été dit, et répété encore une fois avec force dans un communiqué de presse au soir du 22 février, à savoir que toutes les tactiques ont leur place dans le mouvement. Mais entre une déclaration et la réalité, il y a un gouffre.
Quand les membres du comité de soutien à Enguerrand sont allés demander la position de chacun à la Coordination, les clivages se sont affichés clairement.

D'un côté, l'Acipa, EELV et la Confédération paysanne 44, qui ont réitéré leur condamnation des « incidents » du 22 février pour refuser d'appeler à la manifestation antirépression. Rien de bien nouveau en ce qui concerne EELV : ce parti n'a eu de cesse depuis des années de postillonner sur le mouvement d'occupation en appelant à isoler les éléments incontrôlables (voir par exemple dans Presse Océan du 14/09/11 la déclaration de Magnen, vice-président EELV à la région Pays de la Loire, à propos des zadistes : « C'est compliqué… On est démunis, ces ultras sont totalement autonomes, on ne sait pas comment les virer »). Sachant que le président de l'Acipa est maintenant sur la liste EELV aux européennes et que la Confédération paysanne ne vise que son rétablissement à la direction de la Chambre d'agriculture, il va de soi que toutes ces grosses écuries institutionnelles se tiennent par la barbichette pour jouer une partition incompatible avec une prise de position claire de soutien aux inculpés et aux victimes de la répression policière (sous-entendu, ils n'ont que ce qu'ils méritent).

De l'autre côté, l'extrême gauche dont le NPA, Breizhistance, et les libertaires dans leur ensemble ont apporté leur soutien à l'initiative programmée le 17 mai. Un soutien pas seulement verbal, mais présent sur le terrain. A noter la réjouissante banderole « De Plogoff au

Carnet, nous avons toujours gagné » rappelant que l'ancrage territorial et le sentiment d'appartenance jouent un rôle souvent décisif dans le succès d'un mouvement, et que c'est la mobilisation populaire, bien au-delà voire en dehors des partis, qui en est l'élément déterminant et surtout imprévisible ! Un rappel que, d'ailleurs, les autorités quelles qu'elles soient n'oublient pas lorsqu'il s'agit de manœuvrer en Bretagne.

Tant et si bien que ce défilé joyeux et déterminé d'un millier de manifestants dans les rues de Nantes est loin d'avoir été un échec, et pourrait redonner l'envie de poursuivre la lutte bien au-delà d'un éventuel report ou abandon du projet d'aéroport.

Contre l'aéroport ET SON MONDE…

En effet, il est évident pour une grosse partie des soutiens et des comités anti-aéroport que la lutte se mène contre l'aéroport ET SON MONDE. Mais ces termes sont, à l'inverse, une coquetterie de style qu'il convient d'oublier au plus vite, pour les institutionnels dont nous parlions plus haut (2). Il ne s'agit pour eux que de capitaliser électoralement, et sous forme de places dans les institutions de CE MONDE-LA, une victoire éventuelle contre l'aéroport qu'ils s'auto-attribuent (oubliant au passage l'élément déterminant que furent les diverses actions menées sur et autour de la ZAD).

C'est pourtant par rapport à CE MONDE-LA que les questions se posent.
Si le projet est mis de côté, que deviendront les terres ? Seront-elles transformées en un terrain de jeux écolo pour touristes bobos ? Récupérées par des gros et moyens paysans qui oublieront leur engagement « de jeunesse » ? Ou bien au contraire seront-elles exploitées collectivement par de petits paysans, néos ou non, en constituant des tentatives de rapports plus ou moins nouveaux ?

Quelles infrastructures seront mises en place autour de la ZAD (barreau routier) dans un avenir pas si lointain, qui permettraient de faire rebondir le projet ? Comment la métropolisation régionale dans laquelle l'aéroport figurait comme axe essentiel sera-t-elle poursuivie ? Et que pouvons-nous faire pour la contrarier ? Sachant que, même si le projet est « gelé », rien n'empêchera le pouvoir de récupérer les terres par la force pour empêcher tout abcès de fixation qui resterait un exemple menaçant de faire tache d'huile…

Bref, ces questions et bien d'autres ne manqueront pas de se poser même si le projet de NDDL est repoussé ou abandonné. Nous ne laisserons pas les petits marquis récupérateurs se dorer tranquillement la pilule dans les ors du pouvoir grâce à nos luttes.

Des perspectives

Les 5 et 6 juillet se tiendra le rassemblement estival organisé par l'ensemble de la Coordination anti-aéroport. Le programme n'est pas encore fixé définitivement, mais il est urgent de se poser la question du sens et de la teneur politiques qui s'y manifesteront. Sera-ce un enterrement déguisé, basé sur les perspectives d'abandon du projet, avec bien entendu des « La lutte continue » et « Restons vigilants » ? Ou bien s'en dégagera-t-il des perspectives pour que la lutte s'élargisse dans le sens d'une critique en actes de « CE monde » – avec, par exemple, une détermination accrue pour s'engager dans un renouveau de l'opposition à l'enfouissement des déchets nucléaires, comme à Bure ?

L'an dernier, lors du rassemblement estival sur Notre-Dame-des-Landes, un village anticapitaliste avait été installé par une convergence de circonstance englobant zadistes, libertaires organisés ou non, collectifs locaux et autres. Le succès avait été au rendez vous, avec plusieurs milliers de « visiteurs » et des débats regroupant parfois plus de 300 personnes. A l'heure qu'il est, nous ne sommes pas en mesure de dire avec précision ce qui se fera, mais quoi qu'il en soit nous serons, quant à nous, partie prenante d'une affirmation anticapitaliste au cœur du rassemblement, avec des débats portant sur les questions évoquées plus haut.

OCL-Ouest

2. Cette remarque concernant la formulation n'est pas un détail, de même que le mot d'ordre de « Sortie IMMÉDIATE du nucléaire » fait toute la différence avec la version du Réseau, défendant une « sortie »… dans un certain temps !



Evaluation des enseigant.e.s et refus d'inspection

L'évaluation des enseignants en France correspond à une note annuelle (obligatoire pour les fonctionnaires) de laquelle va dépendre l'évolution de leur carrière. Cette note est basée sur une note d'inspection et/ou une note administrative.
Des enseignants résistent à cette inspection individuelle. Même si l'inspection n'est pas obligatoire, "tout refus d'inspection aura pour conséquence une baisse de la note administrative, voire une sanction disciplinaire." (1).

1. Note de service n° 94-262 du 2 novembre 1994, B.O.E.N. n° 41 du 10 novembre 1994

2. Le réseau Eurydice fournit de l'information sur les systèmes éducatifs européens ainsi qu'une analyse de ces systèmes et des politiques menées en la matière. En 2013, il est constitué de 40 unités nationales basées dans les 36 pays qui participent au programme de l'Union européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (les États membres de l'UE, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro, la Serbie, la Turquie, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse).

Si le refus d'inspection n'est pas nouveau, les sanctions disciplinaires à ce seul motif étaient rares, le dernier conseil de discipline datant de 1979, la dernière sanction disciplinaire sans réunion du conseil de discipline datant de décembre 2010.
Suite à mon énième refus d'inspection en janvier 2014, ma note administrative a été baissée et j'ai été convoqué le 15 avril 2014 en conseil de discipline…

L'évaluation du système éducatif en Europe

Dans chaque pays d'Europe, les pratiques en matière d'évaluation des systèmes éducatifs sont fortement liées aux traditions administratives, éducatives et culturelles ainsi qu'au rôle de l'Etat. En effet, selon le degré de centralisation de l'administration du système scolaire, l'évaluation peut être confiée soit à un organisme dépendant du ministère de l'éducation, soit à des organismes privés, soit encore aux établissements scolaires eux-mêmes par le biais de l'auto-évaluation. Par ailleurs, la définition même d'évaluation recouvre des réalités différentes d'un pays à l'autre : évaluation quantitative (statistiques, indicateurs de moyens…), évaluation qualitative (liée à l'analyse des compétences), évaluation des établissements et des enseignants, des acquis des élèves,… Les objectifs d'évaluation varient enfin en fonction du contexte de concurrence plus au moins fort imposé aux établissements.
Dans de nombreux pays le système d'évaluation est centralisé au niveau des ministères, mais ceux-ci sous-traitent à des agences nationales ne disposant pas toujours des moyens nécessaires (Scandinavie et Europe du Sud), ou commandent des études ponctuelles à des instituts ou à des structures universitaires (Autriche, Allemagne ou Grèce). D'autres, comme l'Irlande, la Belgique ou l'Ecosse, disposent d'un service d'inspection central gérant les activités d'évaluation, en collaboration avec des instituts ou des universités. Dans des pays moins centralisateurs, comme les Pays-Bas, les communautés locales assument souvent directement les questions de performance des établissements et d'évaluation des enseignants.

Au moins 3 pays ne connaissent pas d'évaluation des enseignants. Dans 5 autres, nous dit Eurydice (2), elle est faite par les pairs. Dans 14 pays européens, il s'agit d'une auto-évaluation de l'établissement. Enfin, dans 16 pays européens, l'évaluation de l'enseignant est faite par le chef d'établissement.

En Europe, l'éducation et l'évaluation du système éducatif restent le plus souvent de la responsabilité directe des pouvoirs et des services publics. Cependant, on voit apparaître de plus en plus, dans le secteur éducatif privé mais aussi au sein du système éducatif public, des principes d'évaluation issus de l'économie marchande, notamment dans la gestion des ressources humaines.

L'évaluation des enseignants en France

Dans l'enseignement secondaire, l'évaluation officielle des enseignants repose sur deux notes : l'une "pédagogique" (sur 60 points), donnée par l'inspecteur, l'autre "administrative" (sur 40 points), attribuée chaque année par le chef d'établissement sur des critères d'assiduité, de ponctualité, d'autorité et de rayonnement. Dans les faits, avec une double péréquation de la note finale (sur 100 points), au niveau académique puis au niveau national, la note de l'enseignant a finalement peu d'incidence sur son avancement - sauf en cas de faute grave -. Si bien que la promotion des enseignants repose essentiellement sur l'ancienneté !
Pour les enseignants du premier degré, l'inspecteur de l'Education nationale, supérieur hiérarchique des enseignants, fournit une seule note cumulant critères pédagogiques et administratifs.

Une histoire du refus d'inspection

La contestation de l'inspection ne date pas d'hier. En 1933, Célestin Freinet sanctionné par son inspecteur lui répond par un contre-rapport ; il sera plus tard exclu.
Jusqu'en 1970, les manifestations de rejet de l'inspection sont isolées et ponctuelles. Elles se heurtent à un mur de silence. Les premières affaires qui ont un écho national, dans les années 70, concernent des refus individuels, d'abord dans le second degré, et donnent lieu à de graves sanctions : Hurst, Henning, Papinski, Morin, Blache… En octobre 1971, Françoise Cluchague (Grenoble) est révoquée, Robert Vergnes (Paris) est suspendu

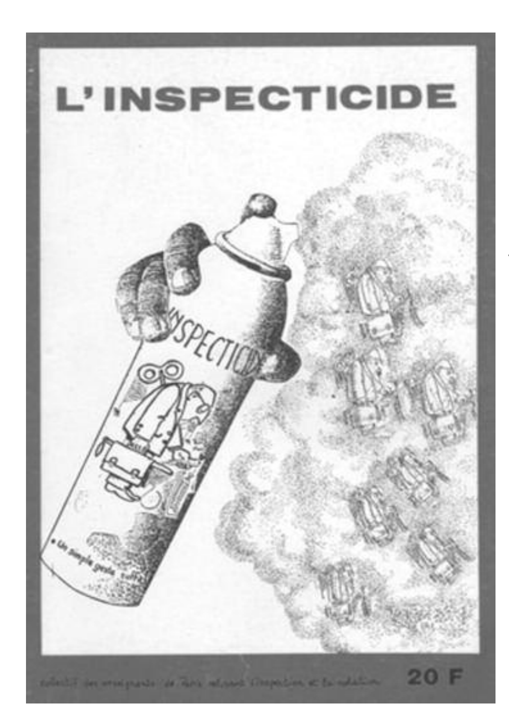
L'inspection n'est pas obligatoire

Refuser l'inspection n'est pas un refus d'ouvrir sa classe à un regard extérieur. Bien au contraire, nous estimons que la confrontation des pratiques est nécessaire.
Mais l'inspection est censée assurer deux fonctions : conseiller et sanctionner. Or ces deux opérations s'excluent. L'inspecteur donne des conseils. C'est vrai. Parfois. Toutefois, que vaut un conseil quand l'inspecteur n'a pas les mêmes lubies que le précédent (ou le suivant) ? Que vaut un conseil figé dans un rapport ? Que vaut un conseil donné par quelqu'un qui ne pratique plus le métier depuis des années, s'il l'a jamais pratiqué ?
Mais une inspection est un acte d'autorité. Même chargé de bonnes intentions. Un inspecteur, c'est toujours un inspecteur. Cette subordination hiérarchique tend à l'infantilisation : plaire ou ne pas plaire à l'inspecteur. Pour nous, il ne saurait y avoir de collaboration pédagogique en dehors du cadre collectif et égalitaire d'une équipe.
Mais une inspection, c'est une note. Nous refusons la venue d'une personne qui ne vient que pour juger, faire un rapport et mettre une note. L'important n'est pas de juger l'enseignant, c'est de comprendre l'acte éducatif dans sa durée et de le faire évoluer. Ce qui ne peut se faire qu'au sein d'une équipe.
S'il est absurde d'évaluer le travail d'un élève sur un seul exercice, cela l'est tout autant pour le travail des enseignants.
La notation, c'est le chantage à l'avancement au choix, à la mutation. Elle ne vise qu'à créer des inégalités dans le déroulement des carrières.
L'inspection est une institution rétrograde qui fait partie d'un système social fondé sur la hiérarchie.
Nous ne l'acceptons pas.

pour 10 ans, Jocelyne Bensimon (Saint-Denis) est suspendue. Par contre lorsque Josette Laplace et Roger Leroy exposent les raisons de leur refus d'inspection devant le conseil de discipline académique d'Aix, deux représentants de l'administration se rangent de leur côté et il n'y aura pas de sanction (pour la première fois un comité de soutien s'est constitué).

Dès lors, le ministère décide de traduire les refuseurs/ses devant un conseil de discipline unique, réuni à Paris, et les menace de deux ans de suspension sans traitement.

Pourtant des refus ont lieu dans le Gard, les Bouches-du-Rhône, en Bretagne, à Lyon, à Paris. Les sanctions sont variables, selon le rapport de forces et il arrive que l'administration ferme les yeux. Après 1976, il n'y a plus de conseil de discipline pour les professeurs qui refusent l'inspection. Dans le premier degré, entre 1976 et 1979, des instituteurs s'organisent collectivement. À Brest et Woippy, le refus est provoqué par le non-respect par l'administration de contrats d'évaluation d'équipes. Les sanctions tombent : blâmes, suspensions avec demi-traitement, déplacements, rétrogradations. En Seine et Marne, en 1979, se développe le premier mouvement sur une base plus «idéologique» à l'échelon d'un département : 80 instituteurs (SGEN, École Émancipée, ICEM - Institut coopératif de l'école moderne -) signent une pétition de refus d'inspection, organisent des réunions publiques dans les mairies, appellent à la grève... Résultat : 12 blâmes, 14 avertissements, des retraits de salaire... et 3 instits traduits pour l'exemple en CAPD (3) disciplinaire à l'École normale de Melun le 5 juillet 1979. Cette affaire a un écho dans la presse nationale. Les débats durent 18 heures, 150 personnes manifestent toute la journée sous les fenêtres de l'École normale. L'administration qui demandait la radiation recule : les sanctions seront en retrait (deux affectations d'office, une rétrogradation d'échelon).



À partir de cette date, il n'y a plus de conseil de discipline pour refus d'inspection, y compris dans le premier degré.

Jusqu'en 1981 la contestation se poursuit, la répression se fait plus discrète et feutrée mais existe toujours. Des collectifs de contestation se développent dans différentes régions avec des modalités pratiques d'accueil des inspecteurs. Ils rassemblent majoritairement des militants du SGEN, de l'École Émancipée et des équipes ICEM. Dans l'académie d'Orléans-Tours, des préavis de grève par établissement permettent aux enseignants de débrayer quand un inspecteur arrive : «Pas de chance monsieur l'inspecteur, aujourd'hui nous sommes en grève !»
En 1978, dans les Bouches-du-Rhône, se constitue la Commission inspection (au sein du syndicat SGEN). Les refus sont de plus en plus nombreux, l'action s'amplifie. L'administration exige de ceux qui refusent un engagement écrit à recevoir le prochain inspecteur. En 1981, Alain Savary est ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Mitterrand ; il s'intéresse à l'inspection pendant que la contestation prend plus d'ampleur. Des manifestes sont signés : l'un d'entre eux comportant 1 280 signatures est publié dans *Le Matin de Paris* du 22 mars 1983.

En liaison avec le refus d'inspection se développe la réflexion sur une autre évaluation, sur «travailler autrement et collectivement» ; des propositions sont diffusées. Les inspecteurs se font plus rares dans les établissements. La multiplication des actions contre l'inspection a contraint le Ministère de l'Éducation Nationale à sortir de sa réserve. En mai 1982, Alain Savary adresse à tous les établissements scolaires le télex suivant :
Objet : Notation et avancement des professeurs agrégés et certifiés.
La question de la notation des professeurs et des refus d'inspection ayant été posée lors d'une réunion récente des recteurs, je souhaiterais apporter les précisions suivantes :
- Les procédures mises en œuvre pour la notation et prévues par les textes réglementaires apparaissent lourdes, contraignantes et inadaptées.
(...)
En attendant les conclusions de la concertation et de l'étude auxquelles j'ai fait allusion ci-dessus, et dans le cas des professeurs qui se soustrairaient à l'obligation statutaire que constitue l'inspection, j'ai suggéré à l'inspection générale de l'Éducation Nationale de leur attribuer la note d'attente de 12 sur 20 (sauf naturellement si la dernière note de ces professeurs était inférieure à 12, auquel cas elle serait maintenue).
- Je vous serais obligé de bien vouloir porter les dispositions ci-dessus à la connaissance des personnels intéressés."



Le 13 décembre 1983, le ministre Savary signe une note de service 83512 définissant les nouvelles modalités de l'inspection, l'aménageant tout en maintenant l'inspection individuelle et la note. Le refus d'inspection est reconnu. En 1986, les collectifs s'organisent au niveau national. Une première réunion a lieu à Belfort en février 1986. Par la suite, ils se retrouvent au moins une fois par an. Après les grèves de l'hiver 87 contre le projet des maîtres-directeurs, le Collectif national décide d'élargir son champ, au-delà du refus d'inspection, à la lutte contre tous les abus de la hiérarchie dans l'Éducation. Depuis la fin des années 80, le nombre des refus a diminué (effets du plan Jospin en 89, lassitude, air du temps ?), mais d'après Bernard Toulemonde, conseiller au ministère de l'Éducation nationale puis recteur de l'académie de Montpellier, environ 200 refus sont enregistrés chaque année par le ministère.

Sachant que tous les refus ne sont pas signalés et que ceux qui refusent ne revoient pas de sitôt un inspecteur, ces chiffres prouvent que la contestation n'est pas en sommeil.

Aujourd'hui, les cas de sanction pour le motif de refus d'inspection ont a priori disparu. Le cadre légal obtenu par les luttes des collègues dans les années 70 et 80 l'a permis. Toutefois, la pratique du refus d'inspection a, elle aussi, beaucoup diminué... On

3. CAPD : Commission Administrative Paritaire départementale pour le premier degré. CAPA : Commission Administrative Paritaire Académique pour le second degré.

peut noter tout de même quelques «victoires» juridiques supplémentaires, dont l'arrêt du Conseil d'État n° 115444 lecture du 18/11/1993 qui fait obligation à l'administration de l'Éducation nationale de noter ses enseignants (y compris les personnes qui refusent). De façon plus mitigée, la note de service n° 94-262 du 2 novembre 1994 donne le cadre du refus dans le secondaire en laissant la possibilité à l'administration de l'établissement d'abaisser la note administrative, voire d'entamer une procédure de sanction administrative. L'arrêt du tribunal administratif de Caen n° 9616 du 27 mai 1997 empêche théoriquement la hiérarchie de sanctionner par une sale note et sans autre forme de procès un refuseux (cas individuel dans le 1er degré). Et surtout, il y a eu la renaissance du Collectif anti-hiérarchie en novembre 2002 avec la première réunion d'information syndicale tenue sur ce thème. Le développement s'est fait en commençant par le refus d'inspection et les autres sujets anti-hiérarchiques sur Paris et commence à faire des petits un peu partout dans l'hexagone.

L'inspection contestée par les chercheurs sur l'éducation

Si la pratique du refus d'inspection a beaucoup diminué, la contestation de la façon dont se pratique l'inspection et ses conséquences sont de plus en plus critiquées. Pas une CAPA (3) ou une CAPD (3) sans que ce sujet soit abordé. Mais c'est surtout chez les chercheurs sur l'éducation que la remise en cause de l'inspection telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui est la plus forte. Constatant que "les modalités actuelles d'évaluation des personnels ne semblent plus répondre aux attentes des acteurs et aux objectifs du système", ils préconisent de remplacer l'inspection individuelle par l'inspection collective. Voici quelques-uns de leurs arguments, d'après «L'évaluation des enseignants : contexte, analyse et perspectives d'évolution», Bruno Suchault, enseignant chercheur de l'IREDU (Institut de Recherche sur l'Éducation de l'Université de Bourgogne) et du CNRS.

Les inspections censées rendre compte des compétences pédagogiques des enseignants sont trop éloignées de la réalité de la vie scolaire. Elles se font sur des individus et selon un rythme peu fréquent : en moyenne tous les trois ou quatre ans pour l'enseignement primaire et tous les sept ans pour le secondaire. En outre, les pratiques des inspecteurs sont très diversifiées, à la fois en terme de fréquence et de contenu. De ce fait, les inspections ne peuvent pas vraiment rendre compte de la démarche professionnelle de l'enseignant sur une longue période. De plus, la dimension formative de l'inspection est aussi limitée : si des conseils sont formulés aux enseignants après les visites de l'inspecteur lors des entretiens, leur application est rarement à nouveau contrôlée (sauf dans certains cas particuliers : enseignants débutants ou en difficulté).

Les incitations financières qui dépendent de l'évaluation individuelle sont modestes. Certes la note pédagogique attribuée lors de l'inspection (et combinée pour le second degré à la note administrative donnée par le chef d'établissement) participe à l'avancement dans la carrière, mais son effet est mince, sauf si on considère le cas extrême entre un enseignant qui avancerait pendant toute sa carrière au grand choix (mode d'avancement le plus rapide) et un autre qui ne bénéficierait que du mode d'avancement le plus lent, c'est-à-dire à l'ancienneté. Quant aux incitations négatives qui découlent de l'inspection, elles sont très rares ; ainsi, dans le premier degré, la note pédagogique d'un enseignant n'est diminuée que dans 0,5% des cas. En conclusion, "de façon générale, le système actuel des inspections ne parvient pas à mobiliser les acteurs dans une logique d'efficacité, tant sur le plan pédagogique et de la formation que sur le plan de la motivation personnelle."

En conséquence, quelques recommandations pour réformer l'inspection sont avancées. D'abord, comme le système actuel ne permet pas de récompenser vraiment les «bons» enseignants, ni de sanctionner les «mauvais», on pourrait distinguer l'évaluation des enseignants du processus d'avancement dans leur carrière : "l'avancement obéirait à des situations plus harmonisées entre les enseignants et serait dissocié de l'évaluation pédagogique, comme cela se pratique dans d'autres pays." Ensuite, il faudrait préférer l'évaluation collective à l'évaluation individuelle. Non seulement parce que les attributions collectives de récompense ont un effet plus incitatif sur les acteurs, mais surtout parce que l'évaluation collective "contribue au développement du travail en équipe et d'une culture collaborative commune à l'établissement qui est très peu présente en France" (cf. ouvrages de Bressoux, 2007 ; Cusset, 2011 ; Mingat, 1997).

Baisse de note administrative et conseil de discipline

Suite à mon énième refus d'inspection le 23 janvier 2014 (inspection à la demande de ma proviseure pour pouvoir donner un avis sur mon passage au hors-classe (4)), mais toujours avec un

Evolution des corps d'inspection

Historiquement l'Inspection générale de l'enseignement est née sous le Consulat par Charles Maurice de Talleyrand-Périgord. Le projet de loi du 11 Floréal an X a prévu la création d'une «inspection destinée à surveiller sans cesse les écoles et les études... Trois inspecteurs généraux nommés par le Premier Consul, revêtus de la force et de la dignité si nécessaires à leur importante mission, parcourront les lycées, les visiteront avec beaucoup de soin et éclaireront le gouvernement dont ils seront, en quelque sorte, l'œil ouvert dans les écoles, sur leur état, leurs succès ou leurs défauts. Cette nouvelle institution sera la clé de voûte et tiendra toutes les parties de l'administration studieuse dans une activité soutenue, sans laquelle elles pourraient languir et se détériorer».
Le décret de 1852 crée une inspection générale de l'instruction publique composée de huit inspecteurs généraux affectés à l'enseignement supérieur et de six inspecteurs généraux chargés de l'inspection des lycées nationaux, des collèges communaux et des établissements secondaires libres. Le même décret crée deux postes d'inspecteurs généraux de l'enseignement primaire. La loi organique du 30 octobre 1886 décide la création de postes d'inspection générale des écoles maternelles.
Les inspecteurs généraux de l'enseignement supérieur ont été supprimés en 1888.
Après la guerre de 1914-1918 sont créés un corps d'inspection de l'enseignement technique qui est rattaché au ministère de l'instruction publique (décret du 17 février 1921), puis avec les décrets du 8 mai 1926 et du 26 septembre 1936, une inspection générale des services administratifs.
A la Libération un grand ministère de l'éducation nationale est institué, qui exerce des attributions rattachées aujourd'hui à d'autres départements ministériels. Chaque direction du ministère crée et développe des corps d'inspection qui lui sont propres, donc spécialisés et cloisonnés.
Le corps des Inspecteurs territoriaux est créé en 1964 pour répondre aux exigences de la massification scolaire, car les Inspecteurs généraux ne peuvent plus inspecter les enseignants devenus trop nombreux. Les IPR (Inspecteurs Pédagogiques Régionaux) ont été créés en 1964. Motivée d'abord par la nécessité d'inspecter les maîtres de l'enseignement privé dont la loi Debré prévoyait la rémunération par l'État, cette création a été mise à profit pour assurer l'inspection et l'évaluation des enseignants du second degré jusque-là confiée à l'Inspection générale de l'Éducation nationale. Cette fonction leur a été presque entièrement déléguée en 1989.
Après avoir été sous la tutelle de l'IGEN (Inspection Générale de l'Education Nationale), les IPR travaillent sous l'autorité du recteur d'académie à partir de 1990 et perdent ainsi une partie de leur autonomie.
Les IEN (Inspecteurs de l'Education nationale) sont en charge de l'enseignement primaire (ils gèrent une circonscription), l'enseignement professionnel ou l'orientation. Les IPR sont en charge du second degré.

entretien avec mon inspecteur (où tous les documents demandés ont été remis), ma première surprise fut en février de voir ma note administrative baissée de 1,1 point (sur 40), baisse justifiée ainsi, mais sans qu'un rapport ne l'accompagne : «M. X n'a pas agi en fonctionnaire de l'Etat de façon éthique et responsable. Il a refusé l'inspection prévue le 23/01/2014». A un an de la retraite et cette baisse de ma note n'ayant aucune incidence sur le déroulement de ma carrière (toujours à l'ancienneté), je ne la conteste pas dans un premier temps. Seconde surprise : le 13 mars, je reçois une lettre recommandée A/R m'informant qu'une procédure disciplinaire est engagée à mon encontre au motif de refus d'inspection (seul et unique motif). Je fais lire ma convocation à mes collègues qui ne comprennent pas le pourquoi de cet acharnement… Certain-e-s préviennent immédiatement leurs syndicats… Je décide alors de demander une révision de ma note administrative par la CAPA. Mon syndicat (la CGT Educ'action dont je suis co-secrétaire général de la Marne) décide de protester auprès du Recteur, de demander aux autres syndicats de faire de même, d'appeler à un rassemblement devant le rectorat le jour du conseil de discipline et de déposer un préavis de grève pour ce même jour. Spontanément, une collègue de l'Aube, refuseuse elle aussi de l'inspection et membre du SGEN-CFDT, se propose pour venir témoigner. Le 15 avril, une bonne quarantaine de personnes est devant le rectorat. Le conseil de discipline va durer près de 3 h… Le recteur annonce qu'il n'envisage pas de sanction de niveau 3 et 4 (dont la décision finale revient au ministre), ni de niveau 2. Le vote va porter sur une sanction de niveau 1 ou un refus de sanction. Pour le blâme, refus à l'unanimité. Pour un avertissement ou un refus de sanction, parité… Le 22 avril, je reçois la notification de sanction : « Considérant que Monsieur X a manqué à l'obligation qui s'impose à tout fonctionnaire d'accepter l'évaluation ; Arrête Article 1 : La sanction disciplinaire de l'avertissement est prononcée à l'encontre de M. X…». Que d'énergie perdue pour peu de chose pour le rectorat, vu que l'avertissement n'est pas dans le dossier. Mais une bonne occasion de rouvrir le dossier de l'évaluation… Prochaine étape : la CAPA de révision des notes…

L'inspection est une institution rétrograde qui fait partie d'un système social fondé sur la hiérarchie. En 1981, Alain Savary avait jugé l'inspection ringarde, mais avait en fin de compte plié devant la pression des corps d'inspection. En 2011, Luc Chatel juge que "le système d'évaluation des enseignants aujourd'hui est injuste et dépassé parce que ça ne prend pas en compte toutes les dimensions de l'engagement de l'enseignant qui sont aujourd'hui très diverses". Un projet prévoyait la fin de la traditionnelle double notation des enseignants : administrative, par le chef d'établissement, et pédagogique, par l'inspecteur. A la place, les enseignants devaient être évalués lors d'un entretien, tous les trois ans, avec leur "supérieur hiérarchique direct" (le chef d'établissement en collège et lycée, "l'inspecteur compétent" dans les écoles), et cette évaluation déterminerait l'évolution des salaires. Cette fois-ci, ce projet n'est resté qu'un projet, devant la résistance des enseignants. Mais rien ne serait plus pernicieux que de se laisser tenter par la séduction des discours modernistes d'où qu'ils viennent, en noyant sous des illusions d'adaptation de la fonction d'inspection les enjeux politiques et éducatifs fondamentaux, en contribuant à restaurer le vernis idéologique quelque peu écaillé dont se pare l'inspection pour dissimuler sa fonction politique.
D'autres projets sur l'évaluation des enseignants vont voir le jour. Il est temps qu'un véritable débat ait lieu sur ce sujet.
A bas la hiérarchie !

Camille, OCL Reims, mai 2014

SUICIDE D'UN ENSEIGNANT :
L'Etat reconnaît sa responsabilité !

Le jour de la rentrée scolaire 2012, un professeur des écoles, nouvellement affecté dans un lycée du Calvados, mettait fin à ses jours chez lui. Pour beaucoup de ses collègues, le manque d'accompagnement et de formation à un métier d'enseignant très différent a généré une souffrance insupportable. Ce, d'autant qu'il venait d'assumer une année avec une classe très difficile qui l'avait épuisé.
Comme après chaque suicide, le rectorat niait la relation avec le travail et dans ce dernier cas utilisait une cellule dite psychologique pour demander au personnel de rester silencieux sur l'évènement et pouvoir d'autant mieux renvoyer à la sphère privée. La situation de souffrance des personnels de l'Education Nationale, qui n'a fait qu'empirer ces dernières années, n'est pas prise en compte et l'employeur refuse de remonter aux causes, sinon pour invoquer des "raisons personnelles", et donc d'engager sa responsabilité.
Le syndicat SUD Education Calvados avait alors demandé la tenue d'un Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) extraordinaire dans lequel il exigeait une enquête pour recueillir les premiers témoignages qui risquaient de changer après réflexions et/ou pressions, pour permettre de prendre les mesures adaptées afin qu'un tel évènement ne se renouvelle pas, pour mettre en cause l'employeur puisqu'il est responsable de la sauvegarde de la santé physique et mentale du salarié, pour constituer le dossier accident du travail devant la sécurité sociale.
Le CHS-CT s'était alors tenu mais l'enquête n'avait pas pu avoir lieu faute du soutien du syndicat majoritaire, la FSU, l'abstention de ses 4 membres (sur 7) en bloquant la mise en place.
Cependant SUD éduc a recueilli des témoignages et accompagné la veuve qui a demandé une reconnaissance du suicide en accident du travail. Au vu du dossier, la commission de réforme a émis, en janvier 2014, un avis favorable à l'"imputabilité du service dans le suicide de l'enseignant, obligeant le Ministère à verser à la veuve une rente viagère.
C'est une première dans l'Education Nationale.
Le travail continue en CHS-CT, l'enquête est désormais de droit et aura inévitablement des conséquences sur la prise en compte des facteurs de risques dans l'organisation du travail des enseignant-es.



4. Tous les enseignants ont depuis quelques années une même grille indiciaire de référence (sauf les agrégés) appelée classe normale. A partir de l'échelon 7, un enseignant peut accéder au hors-classe avec une grille indiciaire supérieure. Mais il y a peu d'élus et seuls celles et ceux qui ont atteint les échelons 10 et 11 ont une chance d'y accéder. Les avis de l'inspecteur et du chef d'établissement pour le second degré sont prépondérants. Si l'enseignant est élu à la hors-classe, il est reclassé à l'échelon qui lui permet d'avoir un salaire supérieur à celui qu'il avait dans la classe normale, ce qui a une incidence sur le montant de la retraite…

Accords Unedic : un nouveau coup dur pour les intermittents, les intérimaires et les précaires.

Le 22 mars 2014, un accord sur le régime de l'assurance chômage a été signé, après plusieurs heures de discussions de couloirs, entre la CFDT, FO, et le Medef notamment. Dès le mois de février, le Medef, l'UPA (Union Professionnelle Artisanale) et la CGPME, les trois organisations patronales régnant en maîtres sur les « négociations » Unedic, ont avancé leurs pions : comme en 2003, il faut supprimer les annexes IV, XIII et X du régime de l'assurance chômage et les aligner sur le régime général.

Comprenez : supprimer purement et simplement le statut des intermittent-e-s du spectacle et des intérimaires, puisque ces dernier-e-s sont responsables du déficit de l'assurance chômage. Sur ce point là, se référer à l'excellent travail documentariste des 4 Ripostes, visionnables sur le site du CIP-IDF (Collectif des intermittents et précaires d'Ile de France, sur http://www.cip-idf.org/www.cip-idf.org), qui démontrent de A à Z comment cet argumentaire est plus que mensonger. Ripostes avancent ainsi des vrais chiffres. Quelques exemples : un-e intermittent-e sur 2, tout comme un-e chômeur-euse sur 2, n'est pas indemnisé-e; les intermittent-e-s représentent 3,5% des chômeur-euse-s indemnisé-e-s et perçoivent 3,4% des indemnités ; le régime des intermittent-e-s représente 1/30ème du régime général et n'a aucune influence sur les variations des excédents et déficits de l'Unedic (voir Riposte n°1) ; etc. On pourrait rajouter pour les intérimaires que 80% des embauches se font en CDD et que la discontinuité de l'emploi est une réalité massive (1). L'argumentaire mené par le Medef, abondamment relayé par les gouvernements successifs et les médias, a largement été déconstruit depuis 2003, chercheur-euse-s ou économistes à l'appui. C'est déjà sur ce dernier que la destructrice réforme du statut des intermittent-e-s de 2003 s'était basée, faisant notamment passer le nombre d'heures à justifier à l'Unedic de 12 mois à 10 mois (pour les technicien-ne-s) ou 10 mois ½ (pour les artistes).

1.http://www.liberation.fr/culture/2013/03/18/le-deficit-des-intermittents-n-existe-pas_889485



Régression sociale et précarisation accrue

En 2014, le gouvernement change, le discours reste, et la majorité des organisations syndicales signent (Medef, UPA, CGPME, CFDT, CFTC, et… FO !). Seules la CGT et la CGC (pour des raisons bien différentes) n'ont pas signé. Le système quasi mafieux des négociations Unedic est bien rodé. A l'issue des négociations, voici ce que donne l'accord : l'annexe IV (intérimaire) est vidé de son contenu et quasiment 70% des intérimaires vont subir des baisses de revenus oscillant entre 150 et 300 euros par mois !! Les chômeur-euse-s dits « à activité réduite » et les chômeur-e-s âgé-e-s en prennent également pour leur grade. Quant aux intermittent-e-s, ils/elles voient leur cotisation sociale augmenter de +2%, et celles des employeur-e-s de 1%, participant ainsi à une diminution nette du salaire. Autre effet pervers de l'accord : la mise en place d'un « différé de paiement », soumis à un calcul à la limite du compréhensible pour qui n'a pas quelques bases en math et sur le fonctionnement du régime indemnitaire des intermittent-e-s. Cette franchise existait déjà depuis 2003, mais elle est ici aggravée, notamment pour les moyens salaires, et entraînera des ruptures de droits. L'Etat fait, sur toutes les mesures énoncées ci-dessus, des économies de 400 millions. En contrepartie, les organisations syndicales signataires se targuent de la mise en place du « droit rechargeable », permettant aux chômeur-euse-s d'accumuler les droits à indemnisation chaque fois qu'ils/elles retravaillent, alors qu'ils/elles en perdent actuellement une partie. Mais ces droits « rechargeables » sont en fait mis en place pour pousser certain-e-s chômeur-euse-s à accepter n'importe quel petit boulot à n'importe quel prix. Les discussions sur les salaires vont encore plus passer à la trappe et tirer vers le bas les rémunérations. Et contrairement à ce qui se dit, ce ne sont pas les plus précaires qui vont être « avantagé-e-s », ayant des périodes chômées plus longues, mais bien ceux/celles qui travaillent régulièrement. Les organisations syndicales se targuent également de la mise en place d'un plafonnement d'indemnisation pour les intermittent-e-s salaire + indemnisation supérieure à 5475 euros brut par mois. C'est bien là l'une des seules revendications de 2003 qui est dans l'actuel accord Unedic. Tout le reste n'est que régression sociale, précarisation des intérimaires et intermittent-e-s. Il est donc à rejeter dans son ensemble !

C'est pourquoi bon nombre de collectifs d'intermittent-e-s, d'intermittent-e-s et précaires, demandent aujourd'hui son abrogation pure et simple. C'est aussi maintenant qu'il faut se mobiliser, la prochaine attaque, déjà dans les petits papiers du Medef, est la suppression de l'annexe VIII, celle des technicien-ne-s. Diviser pour mieux régner, encore une fois.

La riposte tente de s'organiser

Depuis mars, plusieurs réseaux existant depuis 2003 se sont réactivés. Certains ont même perduré, comme le CIP-IDF (déjà cité), mais il y en a d'autres. Déjà plusieurs manifestations nationales ont eu lieu sur cette thématique, comme le 27 février ou le 20 mars par exemple. Comme en 2003, dans une mesure certes bien moins importante, des occupations, blocages, ou perturbations de lieux stratégiques, en fonction des villes, ont vu le jour : des Directions départementales du travail, des DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), des concerts, des spectacles, des plateaux télés etc. Une coordination nationale des différents collectifs locaux constitués et actifs a eu lieu le week-end du 26-27 avril. 20 collectifs étaient représentés. La tonalité de fond y était offensive, et sur-

tout souhaitait appuyer le fait que seul-e-s, les intermittent-e-s, les intérimaires, n'y arriveraient pas. Seule la convergence avec d'autres secteurs en lutte peut être à même de créer un rapport de force nécessaire pour non seulement que cet accord soit abrogé, mais également que l'ensemble des politiques d'austérité, publiques ou privées, soit mis à mal. A Paris, le CIP-IDF l'a bien compris, et a par exemple décidé d'occuper dès 7h00 du mat' un centre de tri avec des chômeur-euse-s, précaires, intermittent-e-s, intérimaires et postier-e-s du 92 en grève depuis le 29 janvier. Cet extrait de leur communiqué résume assez bien la tonalité : « L'objectif est de faire entendre que certains sont déjà en lutte, qu'il ne faut pas se résigner, mais s'unir pour que la peur change de camp. Après 2 jours de coordination nationale des précaires, chômeurs, intermittents et intérimaires avec ou sans papiers, notre énergie a redoublé ; que les luttes s'unissent sur les territoires au sein et entre « les secteurs » ». A Caen (ville d'où l'article est écrit), où la mobilisation est certes beaucoup (beaucoup) plus faible, des jonctions ont eu lieu entre la KIC (Kordination des Intermittents du Calvados) et la lutte contre les expulsions des demandeur-euse-s d'asile des centres d'hébergement d'urgence : manifs en commun, collages d'affiches sur le local du PS, action au salon du livre, etc. Dans d'autres villes, pareilles convergences ont vu ou voient le jour…

Cet accord s'inscrit bien dans la volonté de gouvernement de faire 50 milliards d'économie sur le dos des services publics, des droits sociaux, des plus précaires. Alors qu'en parallèle, si l'on accumule les cadeaux fiscaux faits au patronat du « pacte de compétitivité » de novembre 2012 (20 milliards d'euros) et du récent « pacte de responsabilité » (46 milliards d'euros), l'on obtient la modique somme de 66 milliards d'euros d'exonération de cotisation sociale pour le patronat. Qui est gagnant-e ? Qui est perdant-e ? Combien de personnes gonflent les chiffres du chômage chaque année depuis cette soi-disant crise ? Et qui continue à s'engraisser sur le dos de la majorité ? Il est grand temps d'arrêter de lutter chacun-e de son côté et d'entamer, renforcer, les convergences des luttes, afin de ne pas rester isolé-e-s et d'attaquer les véritables responsables.

Seb - Caen



Quand la bourgeoisie chie ses ordures, les ouvriers trinquent.

Les ouvriers de l'usine d'incinération d'ordures ménagères de la capitale européenne sont en grève depuis le 21 mars 2014. Ceux-ci ont exercé leur droit de retrait pour cause de danger grave et imminent entraînant l'arrêt total de l'usine. Le CHSCT dénonce depuis des années déjà une dégradation de l'outil de production.
En effet, la reprise de la mission de délégation de service public par SENERVAL du groupe Séché a démultiplié les incidents dus à la vétusté des installations.
Le manque d'étanchéité des chaudières ne permet plus une combustion adéquate des déchets, celles-ci devraient être remises aux normes UE pour reprendre du service... cela a pour conséquence une intoxication de plus en plus accrue des ouvriers et des riverains mettant en danger leur santé et leur vie.
Face au mépris de la direction, les ouvriers ont saisi l'inspection du travail et alerté la communauté urbaine de Strasbourg (CUS) ainsi que la préfecture sur les dangers graves dus aux dysfonctionnements et au non respect du code du travail, de la sécurité et des normes environnementales.

Le savoir-faire des ouvriers n'a reçu qu'une fin de non recevoir de la part des bureaucrates thermidoriens de la CUS et de la préfecture ; les ouvriers ont engagé un piquet de grève et des actions 24h/24 sur le site. Malgré une immense patience et une ouverture au dialogue, les ouvriers n'ont essuyé que langue de bois et refus de négocier de la part de la direction ainsi que de la CUS. Pendant ce temps la direction a multiplié par deux ses postes plutôt que de réinvestir ses bénéfices dans une remise au norme. Le clientélisme serait-il de cours ?
Depuis l'arrêt, les déchets sont acheminés pour être grillés en Lorraine, puis stockés en Mayenne...
Aujourd'hui, les ouvriers ont fait des actions de blocage. La direction a pris la décision d'évacuer tous les salariés intérimaires et sous-traitants de l'usine.
A suivre...
le 22 mai 2014 OCL Strasbourg

Grève des postiers du 92 : un bilan d'étape

La grève des facteurs de Rueil-Malmaison, La Garenne-Colombes/Bois-Colombes, Gennevilliers et Courbevoie a pris un caractère emblématique par sa durée.

Ce qui explique la longueur inhabituelle de ce conflit, c'est tout d'abord son point de départ : fin janvier dernier, les facteurs de Rueil refusent qu'une énième collègue précaire se fasse congédier, et partent à 87% en grève pour exiger la prolongation de son Contrat d'Insertion. Au bout de quelques jours, 3 autres postiers, qui étaient passés par des contrats précaires et s'étaient fait virer dans des conditions similaires, s'impliquent également dans la grève, dans les AG quotidiennes et les actions. C'est cette remise en cause du pouvoir de décider qui est embauché ou pas, la remise en cause des subventions liées à ces contrats aidés qui est la première cause du raidissement de la direction face aux grévistes. Mais la principale raison, c'est la volonté d'en finir avec une tradition de lutte des postiers du 92 : dans cette grève comme dans celles de 2009, 2010, 2011 et 2012, la grève s'étend à plusieurs centres. Les postiers du 92 ont pris l'habitude, sous l'impulsion de militants de SUD Poste 92 et en particulier de militants révolutionnaires, de chercher systématiquement à regrouper un maximum de centres dans la lutte et dans le quotidien de l'activité syndicale. Sur cette grève, plusieurs métiers (guichets, Colis), fait tout à fait inhabituel à la Poste, ont même été impliqués dans la grève côte-à-côte des facteurs. Rueil- Malmaison symbolise cette tradition de lutte : pas de restructuration subie par ce centre depuis 1999 grâce à plusieurs grèves reconductibles.

Il est possible de lutter et de gagner

On pourrait égrener tous les obstacles à la lutte, des difficultés communes à de larges pans de la classe ouvrière : les centres postaux de banlieue sont de petites concentrations, les salaires à La Poste sont faibles (autour de 1200-1300 euros pour la plupart des facteurs), la direction de l'entreprise mène ses réorganisations métier par métier et centre par centre et les mobilisations des postiers sont très dispersées, les directions syndicales ne se préoccupent absolument pas de surmonter cette fragmentation des bagarres... En un mot, le rapport de forces est négatif. Mais cette grève prouve qu'avec une politique de regroupement des forces, de recherche du maximum de soutiens, en poussant à l'auto-organisation (AG quotidiennes, comité de grève élu par les grévistes), il est possible de mener des luttes où la combativité ouvrière peut s'exprimer.
La grève va-t-elle gagner ? Cela dépendra en partie du soutien dont elle bénéficiera. Car l'une des raisons de sa durée inhabituelle, c'est également son isolement initial : entre février et avril, la CFDT a mené une campagne de diffamation contre les grévistes, dont on ne peut pas dire qu'elle ait été contrecarrée par les différentes directions du mouvement ouvrier, y compris celles qui sont censées être plus combatives. Mais paradoxalement, la répression très violente qui vise la grève est en train de briser cet isolement. 7 grévistes et 4 militants de Paris qui ont aidé les grévistes sont visés par des procédures de licenciements, 4 militants ont été gardés à vue le 21 mai à la Sûreté Territoriale. Et le 21 mai, 2 rassemblement de 350 personnes (l'un le matin et l'autre le soir) ont montré qu'un soutien large était possible.

Correspondant, le 23 mai

Initiative de solidarité « Usagers – Postiers »

Ci-dessous des extraits d'un texte rédigé par des camarades de la région parisienne , dont on peut lire l'intégralité sur le site http://oclibertaire.free.fr/spip.php?breve549

En région parisienne, des camarades viennent de lancer l'initiative d'une solidarité avec les postiers grévistes du 92, en direction des usagers et de travailleurs de La Poste. Une initiative qui ne demande qu'à être reproduite, adaptée et démultipliée.

(...)Nous, qui ne travaillons pas pour La Poste et ne craignons pas d'être virés, nous nous sommes dit qu'on pouvait faire des choses qu'eux ne peuvent pas faire : aller differ des tracts dans les différents bureaux de poste et protester auprès des chefs de bureau pour montrer à l'employeur qu'il a fait un mauvais calcul et que le conflit ne peut que s'élargir jusqu'aux usagers.

(...)Rien n'empêche donc, au contraire (!), de prendre localement des initiatives, de rompre l'isolement des grévistes, d'affirmer une solidarité « usagers-salariés », de contourner le peu d'empressement des syndicats à soutenir concrètement les grévistes.



Un questionnement sur le sens de nos luttes

En tant que révolutionnaires, nous recherchons la disparition du capitalisme et du patriarcat et souhaitons l'avènement d'une organisation sociale plus juste. Or non seulement ces objectifs ne sont majoritairement partagés dans aucune partie du monde, mais encore les mouvements qualifiés de révolutionnaires par les médias, comme les « printemps arabes », se révèlent souvent d'amères expériences. Pareil constat, s'il ne suffit pas à décourager, incite à la réflexion...

Précisons-le d'entrée : loin de se vouloir un texte de fond, cet article est juste le reflet du débat qui a eu lieu sur le thème « Questionner le sens de nos luttes », lors de la dernière commission journal de CA.

Il y a révolution... et révolution !

Parce que nous sommes révolutionnaires, nous sommes a priori intéressé-e-s quand des personnes descendent dans la rue massivement et posent des actes de démocratie directe et d'auto-organisation. Car lorsqu'une dynamique rupturiste crée un rapport de forces avec le pouvoir, que certains thèmes comme la justice sociale trouvent des échos positifs, nous pouvons agir avec d'autres et ainsi avancer, évoluer ensemble.
Mais que réclament la plupart des gens qui s'insurgent en Libye ? Un Etat, une armée, une police... En Egypte, l'armée, qui a un statut très particulier hérité de l'époque de Nasser, gouverne avec l'appui populaire. Le mot révolution n'en est pas moins utilisé couramment pour qualifier ces dynamiques sociales. En Tunisie, par exemple, c'est lui qui est employé par les acteurs et actrices de la mobilisation. On entend également parler de « révolution ukrainienne », alors que peuvent se retrouver là, sur une même barricade, révolutionnaires, nationalistes, fascistes... Il est donc clair que ce terme sert en fait à qualifier avant tout un désir de changer l'ordre social existant tant que ne sont pas précisés les objectifs recherchés.
Beaucoup de personnes se retrouvent dans un même élan avec la volonté de destituer des pouvoirs (« Dégage ! ») ; cependant, quand il s'agit de ne plus seulement être contre mais de construire ensemble une autre organisation sociale, les choses deviennent bien moins évidentes. Toutefois, même si pareilles « révolutions » sont à nos yeux ratées (elles ne débouchent pas sur la société telle que nous la voudrions, non capitaliste, non productiviste, sans domination masculine et sans Etat), ce n'est pas rien que d'arriver déjà à renverser un pouvoir en place. De plus, on ne se met en général pas en mouvement en ayant des objectifs construits au préalable et très élaborés ; une dynamique s'enclenche « simplement », au sein de laquelle peuvent alors émerger, se dessiner et se confronter des objectifs et des stratégies plus ou moins porteurs d'émancipation.

La disparition des luttes anti-hiérarchiques

Nombre de facteurs jouent actuellement en défaveur d'un changement révolutionnaire ; en premier lieu, les transformations du capitalisme qui se sont opérées au niveau mondial en s'accompagnant évidemment d'un matraquage idéologique et, partant, d'une évolution des mentalités.
La propagande servie par les médias après la chute du mur de Berlin (1989) et l'implosion de l'URSS (1991) a largement contribué à enterrer l'idée d'une révolution associée au communisme. Après, on nous a seriné sur toutes les ondes que l'Histoire avait atteint sa phase ultime avec la fin de la lutte des classes et le triomphe du « libéralisme » (le « capitalisme » étant devenu un mot obscène et tabou, et la critique du système d'exploitation à l'échelle planétaire s'étant réduite à celle du « libéralisme sauvage » pour vanter un « libéralisme à visage humain » allant de pair avec la « démocratie » parlementaire) ; et aussi que la « complexité » du « village planétaire » produit par la mondialisation de l'économie devait inciter à s'en remettre aux gouvernants pour gérer une situation non maîtrisable par le commun des mortels.
Depuis ces années-là s'est développé dans les Etats occidentaux le ventre mou du « politiquement correct » bien plus que n'a forci le nerf de la contestation. En France, le secteur secondaire a été largement mis à mal par les « restructurations » et les délocalisations, tandis que grossissait un secteur tertiaire où les employé-e-s étaient rangé-e-s, dans toutes les études officielles, avec l'encadrement dans des « couches moyennes » (et non dans le prolétariat, proclamé de ce fait en voie de disparition), ce qui explique en partie la perte d'une conscience de classe. Avant, le mouvement ouvrier marquait des limites claires entre exploiteurs et exploité-e-s, la lutte des classes était nettement appréhendée, et le terme révolution supposait un renversement total de l'ordre établi pour aller vers une société sans exploitation ni oppression.



Le projet révolutionnaire a subi un retour de bâton en ce qui concerne les idées de hiérarchie et de compétition, puisque celles-ci paraissent de nos jours solidement ancrées dans les têtes. Ces dernières décennies se sont ainsi révélées aux antipodes des années 1970, où les luttes antihiérarchiques, antimilitaristes, antipatriarcales étaient importantes (la CFDT elle-même n'allait-elle pas jusqu'à reprendre le slogan : « La hiérarchie, c'est comme les étagères, plus c'est haut et moins ça sert » ?). Certes, il serait faux de prétendre qu'il y avait une réelle homogénéité idéologique dans ces années-là, car de nombreux courants politiques s'exprimaient et se heurtaient au sein des dynamiques sociales, mais celles-ci étaient alors telles qu'elles poussaient à aller malgré tout de l'avant sans s'arrêter à ces divergences idéologiques.
S'il n'y a pas lieu de mythifier la décennie 1970, on note que les luttes contre la hiérarchie y obtenaient un certain écho au sein de la population, alors qu'aujourd'hui beaucoup valorisent ou du moins admettent la compétition et la concurrence, présentées comme autant de stimulations nécessaires à l'individu et à la société. Ils-

elles veulent être remarqué-e-s pour leur « mérite » (c'est pourquoi Sarkozy a eu un certain succès en prônant ce critère pour évaluer le travail, même lorsque ses manières de parvenu vulgaire et cynique rebutaient). Et ce n'est plus la hiérarchie qui est critiquée, mais bien plutôt le fait de ne pouvoir lui appartenir avec la rémunération correspondante (voir les revendications de certains courants féministes centrées sur l'égalité en matière de salaire dans les entreprises et d'accession aux hautes fonctions politiques).

Quand les gens disent vouloir plus de justice, c'est par rapport à leur pouvoir d'achat, à la possibilité d'arriver à satisfaire leurs ambitions et celles qu'ils-elles ont pour leurs enfants – non tant en détruisant les rapports hiérarchiques qu'en bénéficiant d'une ascension sociale lorsqu'ils-elles possèdent peu de moyens. Cette ascension se révélant de moins en moins facile, leur aigreur contre les « profiteurs » des hautes sphères les pousse souvent vers l'abstention ou vers le vote à l'extrême droite beaucoup plus que vers un engagement révolutionnaire.

Les étiquettes des partis en lice importent peu, il est vrai, dès lors que le maître mot est le « libéralisme » et que leurs leaders sont en général issus des classes moyennes ou supérieures. La « gauche » se démarque un peu de la droite sur les seuls sujets dits « de société » (fin de vie, famille, filiation…), même si Valls va sans doute les mettre en veilleuse pour tenter de rassembler par une politique encore plus « antisociale » et sécuritaire une partie de la droite et du centre autour d'un Président aux abois. Le PS français ressemble de plus en plus au Parti démocrate américain : il représente une bonne part de ces classes moyennes et supérieures qui possèdent un ascendant « intellectuel » sur la société par le biais de l'école et des médias, et il est très loin des classes populaires par ses valeurs et préoccupations.

Cette « gauche » réduit la soif de justice au mariage gay ou à la parité, en visant donc un aménagement de la société pour mieux intégrer les femmes ou satisfaire certains milieux homosexuels à des fins électoralistes. Or, si par exemple certaines revendications réformistes comme l'égalité hommes-femmes en matière de rémunération constitueraient une avancée pour celles qui ne sont pas au SMIC, elles sont tout à fait digérables par le système et n'ont pas grand-chose à voir avec la justice sociale, qui passe à la fois par l'abolition du salariat et par la disparition de la domination masculine.

L'acceptation du contrôle social

Les bouleversements économiques des dernières décennies n'ont pas peu contribué à l'évolution des mentalités que nous constatons à présent : toujours sans idéaliser l'après-68, on remarque qu'il y avait alors une assez large dénonciation de l'appareil policier et de surveillance en général, ainsi qu'une envie assez forte de combattre l'emprise de l'Etat sur les actes et la pensée, et que pareille préoccupation semble être largement tombée aux oubliettes.

Dans un contexte économique défavorable au prolétariat à l'échelle mondiale, et avec un internationalisme qui n'est plus guère revendiqué que par des (groupuscules) révolutionnaires, le capitalisme n'a pas de mal à faire passer son message idéologique. Non seulement il a réussi à inculquer la nécessité de la hiérarchie et de la concurrence, mais il ne cesse de rendre obligatoires des outils nouveaux qui mettent les populations sous contrôle tout en faisant croire à chacun-e qu'il-elle est libre et responsable (de son sort, de sa condition, de sa situation dans la hiérarchie sociale). Il vante et instille les qualités d'« autonomie » pourvu que celles-ci ne soient entendues que comme un « chacun pour soi » et soient récupérées à son profit. De nos jours, le flicage est ainsi couramment admis comme un effet pervers des sociétés modernes – une nécessité, même si elle est jugée déplaisante, tant qu'elle permet de continuer à… consommer.

On le voit avec le développement des « réseaux sociaux », sur lesquels les gens n'hésitent pas à raconter leur vie par le menu sans se soucier de ce que le pouvoir peut faire de leurs confidences (ils-elles préfèrent courir ce risque plutôt que de s'en passer). L'acceptation voire la recherche d'un contrôle social sert aussi à se rassurer – toutes les instances du pouvoir s'employant bien sûr à convaincre de s'en remettre à lui face aux dangers non maîtrisables de la vie moderne, de façon à dissuader de tout comportement allant vers une émancipation. D'où la faible réceptivité qu'obtient la dénonciation de la vidéosurveillance, par exemple. Quant aux forces de l'ordre, elles paraissent indispensables à une grande partie de la population, désireuse de protéger son bien qu'elle en ait beaucoup ou peu. Il s'agit au plus de revoir la forme de la contrainte, de la policer en évitant les attitudes « inutilement » brutales – sauf par rapport aux « marginaux », les pauvres « irrécupérables » et autres jeunes des cités, sur qui la police peut se faire la main sans problème (voir l'absence de réaction contre le couvre-feu, en 2005, lors de la « révolte des banlieues »). Les contrôleurs dans les transports en commun sont dans la même logique moins mal vus depuis qu'ils se sont « humanisés » : ils ont fait des stages pour apprendre à plaisanter et ne plus être les roquets ou les bull-dogs d'antan… et leur profession s'est largement féminisée dans la même optique « aimable ».

On remarque également l'acceptation de cette société policière (naguère tenue pour synonyme de société totalitaire) en ce qui concerne le nucléaire, désormais considéré comme un risque « tolérable » (dans *La France nucléaire – l'art de gouverner une technologie contestée*, Sezin Topçu montre comment les nucléocrates se sont appuyés sur les résistances au nucléaire pour les désamorcer, les dépolitiser, les absorber et faire accepter leur programme).

Avec une telle évolution des mentalités, nous avons eu l'impression de faire machine arrière, après le retrait du terrain militant et le désenchantement qu'ont produits les échecs subis par les mouvements sociaux successifs, ainsi que les multiples arnaques émanant des partis politiques – à commencer par la récupération déformée des thèmes de l'après-68 autour de la liberté et de l'autonomie individuelle. Le mécontentement des gens face à une situation économique dégradée et aux inégalités sociales criantes a été et s'est canalisé vers des boucs émissaires tels que les immigré-e-s et les « jeunes de banlieue », les Roms ou les sans-papiers ; la méfiance vis-à-vis de la politique, incarnée par les politicien-ne-s (et leurs alliés les médias) et ce qui est de leur ressort, ne cesse de grandir depuis, contrairement à cet après-68 où l'idée que « tout est politique » était pas mal dans l'air du temps – autrement dit, tout nous concerne directement et nous devons décider tous et toutes de



tout. Nous constatons assez souvent le rejet du politique quand nous nous heurtons aux fréquents refus a priori de prendre un tract sans même chercher à savoir sur quoi il porte. La différence existant entre le et la politique tend à disparaître derrière la seule critique de la « classe politico-médiatique pourrie » qui fait le lit du Front national. Les personnes qui s'opposent encore radicalement au système, à l'heure actuelle, se trouvent de ce fait souvent isolées, et donc très fragilisées par le manque d'une solidarité assez conséquente pour créer un rapport de forces contre la répression.

La diffusion insuffisante des expériences militantes

On ne peut que le constater, l'héritage des luttes ne se transmet guère : tout semble toujours recommencer de zéro, comme si chaque génération devait faire ses propres expériences à partir d'elle-même ou presque. Ainsi, concernant le mouvement de libération des femmes, cet « oubli » du combat mené dans les années 1970 et la mauvaise image du féminisme dans les générations suivantes ont été particulièrement négatifs, les jeunes femmes ne voulant guère s'en revendiquer et encore moins reprendre le flambeau de la contestation sur tous les terrains, et tenant fréquemment pour des acquis inaliénables des victoires telles que l'autorisation de la contraception et de l'IVG arrachée par leurs aînées – le coût de la contraception en France ou encore l'évolution des législations sur le droit à l'avortement, en particulier en Espagne, montrent qu'il n'en était rien. Le peu d'attrait que paraissent avoir les luttes rupturistes tient-il donc dans une certaine mesure à un manque de culture politique, la transmission des mobilisations passées ne s'étant pas faite correctement ? Il est vrai que nous n'avons jamais su très bien dire ce que nous avions gagné au travers des luttes, et qu'il reste toujours ce que nous avons perdu…

Le désir d'un certain retour à l'ordre

Parmi tous les freins qui vont à l'encontre d'un changement radical de société, on peut aussi relever assez vite, chez pas mal de gens en mouvement, une demande d'ordre pour que la vie continue, que les affaires reprennent… On le voit même chez ceux-celles qui luttent longtemps et en dépit de la violence répressive. Ou encore quand, dans une société apparemment sans troubles, règne une peur confuse (liée à l'insécurité sociale, à l'absence de repères et de buts, à l'abandon de l'idée de lutte des classes, à des flous idéologiques qui favorisent tous les amalgames…). Cette aspiration au retour



d'un certain ordre social va à l'encontre d'une « révolution permanente », et permet aux personnes qui sont en capacité de poser et d'assurer cet ordre de bénéficier d'un appui populaire.

Alors, que faire ?

Comment contrer l'efficacité actuelle du système d'exploitation et d'oppression, en l'absence de contre-pouvoirs et malgré une certaine désaffection à l'égard des mouvements révolutionnaires ? Comment retrouver un sens, redonner du sens à nos luttes ? Comment réanimer une conscience de classe ? Comment construire une force suffisante et avec qui ? Comment sortir de nos ghettos militants, de cette tendance à reproduire une famille enfermante (la famille étant redevenue plus que jamais sur la planète la base de la sécurité et de l'entraide) en créant des groupes d'affinité ? Comment profiter de (« capitaliser » ?) toutes les leçons et richesses de nos résistances ? Comment remettre à l'ordre du jour le refus du monde tel qu'il est organisé, sur tous les terrains y compris bien sûr celui de la morale, et donc l'idée de révolution ? Vaste questionnement…
Il s'agit en tout cas de recréer du politique – sinon continuera de dominer la politique, qui ne passe que par le bulletin de vote et/ou l'abstention. Et ce dans un contexte où le discours dominant occidental, selon lequel les élections débouchent sur la démocratie ou en sont la marque définitive, est mis de plus en plus à mal, au sein même des Etats qui le portent, avec la montée des idées et forces d'extrême droite.
Il nous paraît toujours essentiel de construire et de développer dans les luttes collectives, qu'elles portent sur l'éducation, la répression, l'aménagement du territoire ou tout autre sujet, des alternatives à la société actuelle permettant de se changer soi-même avec les autres, et rendant tangible et crédible la possibilité d'une autre organisation sociale. L'action collective ne peut exister que si elle s'inscrit dans un espace commun, et elle implique à la fois cette implantation locale et une organisation horizontale, parce que ces deux éléments aident à penser collectivement et globalement. A noter cependant que nombre des personnes organisées sur de telles bases et avec qui nous luttons et partageons bien des objectifs, que nous tenons à juste titre pour anticapitalistes, assembléistes et rupturistes, ne se définissent pas comme révolutionnaires. Est-ce parce que la révolution est associée historiquement à l'utilisation des armes, à l'objectif de prendre le pouvoir d'Etat et à l'instauration d'un autre ordre étatique ? Parce que toujours « nos révolutions sont trahies » ?

Quoi qu'il en soit, et pour ne pas rester sur le tableau assez sombre de la période que le constat ci-dessus dressé pourrait avoir dessiné, certaines mobilisations d'envergure de ces dernières années nous ont bien chanté – comme celles de l'anti-CPE, contre la réforme des retraites… ou les « printemps arabes » – quelle qu'ait pu être leur issue. Et certaines luttes menées à l'heure actuelle seulement à l'échelle d'une région, d'une ville, d'un quartier ou d'une entreprise demeurent à nos yeux intéressantes par bien des aspects.
Par exemple celle du Chiapas, quoi que ce soit un territoire où le capitalisme n'a pas réussi à mettre une très forte empreinte, et où une distinction a été faite entre organisation sur place et révolution. Ou celle de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, parce que celle-ci constitue un autre espace de construction, de résistance et de lutte offensive (à noter de plus que la manifestation nantaise du 22 février contre l'aéroport a mis en relief comment des gens très différents pouvaient s'exprimer de façon à la fois diversifiée et solidaire). Ou encore celle de la CREA (Campagne de réquisition, d'entraide et d'autogestion) de Toulouse, qui vise à faire plutôt qu'à discourir – en agissant sur un lieu précis (un immeuble dans un quartier) avec des gens d'horizons et de cultures divers, selon un mode antihiérarchique et de démocratie directe sans cesse questionné, et en essayant de réinvestir le politique sans reproduire les formes militantes traditionnelles. Et aussi celle de salariée-e-s qui résistent collectivement à la dégradation de leurs conditions de travail ou à quelque plan « social » synonyme de licenciements…

De telles expériences ouvrent souvent le champ des possibles, et sont en tout cas des antidotes à la résignation et au découragement. Multiplions-les !

Vanina



Blessures et police politique

Une conférence de presse avec les 3 blessés ayant perdu l'usage d'un œil le 22 février 2014 à Nantes lors d'un rassemblement contre le projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes s'est tenue le 15 avril. Il nous a semblé intéressant de reproduire dans cette rubrique ce communiqué qui aborde des problématiques de fond :

« Deux mois ont passé depuis que la responsabilité de l'État a été reconnue pour une blessure au flashball et que le préfet de Paris a été condamné à verser une indemnité à Clément Alexandre qui avait eu la joue arrachée le 21 juin 2009.

Sans surprise, la liste des blessés et des éborgnés ne cesse de s'allonger. A Grenoble, Quentin, un pompier, perd l'usage de son œil lors d'une manifestation devant la préfecture le 27 décembre 2013. Le 1er février 2014, pendant les récentes émeutes à la Réunion (Le Port), c'est Steve, 16 ans, qui perd son œil à la suite d'une intervention de la BAC. Enfin, ce samedi 22 février à Nantes, lors d'une manifestation contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, la violence policière déployée rappelle celle des journées du 22 et 23 novembre 2012. Des armes inédites sont employées – des armes de guerre. On compte de nombreux blessés. Quentin, un charpentier de 29 ans, perd un œil à son tour suite à un tir de flashball. Mais aussi Damien, touché également à l'œil. Yves, journaliste photographe, est blessé au thorax. Des grenades de « désencerclement » ont été massivement utilisées. Un journaliste de Rennes TV, Gaspard Glanz, est blessé aux jambes.

Nous l'avons déjà dit, s'il n'y a pas de réparation possible, il y un certain usage stratégique du droit qui devrait relever en l'espèce du harcèlement. Dans les deux premiers cas (Grenoble et Le Port), une enquête a été confiée aux services de police (IGPN). Nous pensons que dans ce genre d'affaire il faut prendre soi-même les choses en main et ne pas se fier une seconde à ce que diront les flics, les préfets et les procureurs.

On peut porter plainte contre X au pénal. Il nous semble pertinent d'attaquer aussi le préfet devant le tribunal administratif (TA) puisque c'est lui qui arme la police et que le policier est toujours couvert par sa hiérarchie. Ce sont ses propres expertises, médicales et balistiques, qu'il faut produire après avoir fait nommer un expert au TA. C'est avec ses propres moyens et sans se raconter d'histoire qu'il faut attaquer sur ce terrain avec un avocat auquel on peut faire confiance. Il n'y a pas d'erreur ou de faute policière derrières ces blessures, il n'y a pas de mauvais usage de ces armes, flashball ou grenades en tout genre, mais un usage politique qui repose sur la terreur et la mutilation. C'est à ce niveau qu'il faut porter l'offensive juridique et médiatique – aussi.

S'il y a toujours quelque chose d'absurde dans le fait d'adresser une revendication au pouvoir, surtout quand c'est celui qui nous mutile, il y a des coups à jouer et donner pour entraver l'usage de ces armes. Nous avons un avocat, nous connaissons une procédure qui a partiellement fait ses preuves, nous ne nous faisons pas d'illusion sur la justice et nous savons qu'accepter le caractère individualisant de la blessure, c'est perdre, pour soi et pour les autres. Que tous les préfets se retrouvent avec une procédure sur le dos, que tous les blessés élaborent une stratégie commune pour penser et contrer les violences policières, et que tous ceux qui luttent s'organisent pour les contrer pratiquement. »

Contact : faceauxarmes@free.fr ou faceauxarmesdelapolice@riseup.net

Site : http://faceauxarmesdelapolice.wordpress.com

Angry Birds : un jeu vidéo dangereux

D'après Snowden, la NSA serait en mesure de géolocaliser, espionner, fouiller, voire prendre le contrôle de smartphones dont les utilisateurs auraient téléchargé le jeu vidéo mobile le plus populaire du monde chez les jeunes enfants, Angry Birds. Ce jeu, où il s'agit de catapulter des oiseaux sur des cochons pour les faire tomber, serait un véritable cheval de Troie pour espions américains. D'après la boîte qui produit ce jeu, ce serait la faute des publicitaires à qui elle vend les infos des joueurs. Cette info a été dans un premier temps reprise par le *New York Times* et *The Guardian* (le 27 janvier) puis par le magazine du *Monde* le 8 février et enfin par nos amis de *CQFD* du mois de mai. Ce dernier dénonce à juste titre l'article du *Monde* qui s'inquiète que ces publicitaires ne protègent pas assez leurs données en oubliant que le problème est tout de même que des millions d'enfants sont les proies de la NSA.

Le logiciel avec lequel Edward Snowden a biaisé la NSA peut être obtenu gratuitement

On en sait un peu plus sur la confidentialité des communications de Snowden, ex-consultant de la NSA. Outre sa messagerie chiffrée, Edward Snowden utilisait également un autre outil informatique : le système d'exploitation Tails Linux. Ce système est très efficace car il n'installe rien sur l'ordinateur. Comme son nom l'indique,The Amnesic Incognito Live Système, il est démarré directement depuis un CD/DVD ou une clé USB. Tout s'exécute au niveau de la mémoire vive, aucun accès au disque dur n'est effectué. Quand l'utilisateur éteint la machine, tout est réellement effacé, il n'y a plus aucune trace. Par ailleurs, Tails Linux intègre toute une série d'outils pour communiquer en toute tranquillité. Enfin, les développeurs de Tails restent eux-mêmes dans l'anonymat, pour éviter de subir d'éventuelles pressions de la part d'agences de renseignement, comme cela est déjà arrivé à Linus Torvalds, le créateur de Linus.

De plus, il faut savoir que, pour déjouer la surveillance des agents secrets, Snowden et ses amis se sont appuyés sur un projet dont le budget de fonctionnement n'est que d'environ 42 000 euros, chiffre à comparer aux 15 milliards de dollars de la NSA. Tails est cependant un système d'exploitation à part entière - il permet de surfer sur Internet et de mailer. Il intègre aussi des programmes de traitement de documents et de contenus audio et vidéo.

Ce logiciel est à présent accessible gratuitement pour tout un chacun. Il peut être téléchargé sur Tails.boum.org.

Attigny et sa jeunesse

Nous avions évoqué sous cette rubrique, dans notre numéro de février, les pratiques étonnantes de la municipalité de ce village de 1200 habitants, Attigny dans les Ardennes : arrêtés municipaux contre les incivilités commises par une quinzaine de jeunes du village, amendes et demande au Préfet d'un couvre-feu pour les moins de 16 ans. Aux dernières élections municipales, ces sécuritaires du RPR ont été réélus sur des promesses d'en faire encore plus ! La municipalité a décidé d'équiper certains lieux publics (stade, mairie, vieux moulin, la place du village) d'un système de vidéo surveillance comportant, dans un premier temps, 4 caméras : « Ce sont des points stratégiques pour maintenir le calme. C'est là où les jeunes se réunissent et c'est là où il peut y avoir des vols » déclare le maire. Mais il y a un hic : le coût de l'opération ! En effet, la municipalité vient de chiffrer cette promesse électorale à plusieurs dizaines de milliers d'euro. Autant dire que pour les finances de ce village c'est impossible. Alors le maire fait appel aux financements de l'Etat. Bref, aucune date n'est fixée. « Nous avons six ans pour appliquer notre programme » rappelle le maire…

Brother

La DCRI devient la DGSI...

Depuis le 2 mai la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI) est devenue la Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI). Notons déjà que la DCRI était placée sous l'autorité de la police nationale alors que la DGSI sera directement rattachée au ministère de l'Intérieur. Quelle différence ? Comme le souligne « Anonymous Montpellier », cette modification, qui n'a l'air de rien, permettra non seulement d'avoir une prise en main plus directe du politique sur le renseignement, mais aussi de ne plus confier le renseignement intérieur aux seuls fonctionnaires de police. Sortie de la Direction de la police nationale, la DGSI pourra faire appel à des contractuels privés, comme le font nombre de services de renseignement étrangers. Elle "contribue à la surveillance des communications électroniques et radioélectriques", c'est-à-dire qu'elle peut mettre en oeuvre une écoute des communications téléphoniques, mais aussi du trafic Internet d'un suspect ou de toute autre personnalité digne d'intérêt.

Les flics moins sanctionnés en 2013 !

En 2013, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a absorbé son homologue et rivale parisienne, l'Inspection générale des services (IGS). Il n'y a donc plus qu'un seul organisme de contrôle des faits et gestes de la police nationale compétent sur tout le territoire. Cette réorganisation explique sans aucun doute la baisse de 7% des sanctions prononcées par l'administration (2416 sanctions contre 2599 en 2012). En 2013, plus de 1 000 dossiers judiciaires visant des flics ont été traités par l'IGPN. Ils se divisent en trois grands groupes. Les « atteintes aux personnes », dont une majorité de violences lors d'une intervention, forment l'écrasante majorité des dossiers, avec 81 % des cas. Les « atteintes aux biens », dont 86 vols aggravés par la fonction, représentent 15% des affaires. Enfin les « atteintes à l'Etat », dont 14 affaires de corruption constituent les 4% restants.
Ce rapport de l'IGPN pointe des affaires d'une particulière gravité comme celles des « ripoux » de la BAC Nord de Marseille, mais aussi de 14 agressions sexuelles, douze dossiers de discrimination ou d'injures, seize de harcèlement et 5 faits de violences volontaires ayant entraîné la mort, avec ou sans arme. Il semble que ces chiffres soient bien en-dessous de la réalité. En effet, si l'on en croit l'enquête menée par les deux journalistes Ivan Du Roy et Ludo Simbille publiée sur le site http://bastamag.net, il y aurait eu 10 personnes tuées par la police en 2013, soit le double du chiffre donné par l'IGPN...
Nous y reviendrons !

Une nouveauté en 2013 : l'ouverture en septembre d'une plate-forme sur Internet destinée, selon le ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Valls, à « rapprocher la police de la population ». Chaque « citoyen » peut désormais , depuis son ordinateur, dénoncer les abus dont il s'estime victime de la part de la Police Nationale à condition de le faire nommément. Cela donne en moyenne 200 signalements par mois, de 5 à 10 messages par jour... Avec au final une saisine de l'IGPN dans 12 cas seulement en 2013... Actuellement cette plate-forme est très prisée par les chauffeurs de taxis. A noter que les fameux contrôles au faciès sont très peu dénoncés sur cette plate-forme, mais la responsable de l'IGPN avance l'hypothèse que « le lien de confiance envers l'institution n'est peut-être pas suffisant pour entamer une telle démarche »...

Le gouvernement anglais prêt à céder aux entreprises les données personnelles des élèves

Les données de tous les enfants scolarisés en Angleterre dans le système public devraient bientôt être mises à la disposition des entreprises privées. Le projet Care.dat, porté par le gouvernement britannique, enflamme les débats et a déclenché une véritable tempête sur la question de la confidentialité des données sensibles. Le ministère de l'Éducation britannique a en effet décidé de « libérer » les données scolaires après des mesures similaires concernant l'accès aux données anonymisées des patients du NHS (le système de santé anglais) et des contribuables (HM Revenue & Customs). Ces deux initiatives ont toutefois déjà attiré l'ire des défenseurs de la vie privée. La vente de données anonymes pourrait facilement conduire à l'identification de particuliers sans leur autorisation. L'initiative du ministère britannique de l'Éducation a donc jeté de l'huile sur le feu.
Le ministère a décidé de partager des extraits de sa base de données NPD (National Pupil Database), qui comprend les noms et adresses des enfants, leur date de naissance, leurs résultats aux tests et examens, leurs handicaps, ainsi que certaines informations sensibles comme le fait de savoir si un enfant est pris en charge par les services sociaux, s'il a été exclu de l'école, son origine ethnique et ses besoins éducatifs particuliers (dyslexie, dyspraxie...). Si toutes ces données sont collectées et stockées informatiquement depuis l'année 2002, les élèves et les parents ont toutefois le droit de refuser que ces détails soient stockés sur la base de données nationale. Le ministère de l'Éducation indique que des extraits du NPD sont maintenant disponibles pour toute « organisation ou personne, dans le but de promouvoir l'éducation et le bien-être des enfants en Angleterre : dans les domaines de la recherche ou de l'analyse, de la production de statistiques, de fourniture d'informations, de conseils ou d'orientation ». On pense spontanément à des organismes proposant du soutien scolaire qui pourront facilement cibler les élèves en difficultés scolaires pour proposer leurs services.

Erratum

Sous la rubrique « Big Brother » de notre numéro de mai 2014, vous n'avez pas été sans remarquer que la dernière ligne de la brève « QUE FAIT LA POLICE ? s'arrête » a sauté au maquettage. Ce n'était malheureusement qu'un détail..
En effet, en lisant cette rubrique, on pouvait aisément se rendre compte que sous le titre « la plate-forme nationale des interceptions judiciaires (pnij) se met en place » il s'agissait de tout autre chose. Normalement, vous auriez dû lire « Espionnage : collaboration de France Télécom-Orange ». Erreur de « copier-coller » du maquettiste avec la rubrique du numéro précédent. Décidément, CA, comme la plupart des journaux/revues a un manque cruel de correcteur/trice

DONOSTIA-SAINT SEBASTIEN Capitale européenne de la culture en 2016 Appel à la contestation

Le Groupe de Donostia (Saint Sébastien) contre le TGV vient de rendre public un document d'information et d'analyse critique sur la nature véritable de l'élection de Donostia, en 2011, au titre de Capitale de la Culture 2016 (DSS2016EU).

Le texte se veut une contribution au débat afin d'aider à dégager une position cohérente, qui permettra d'agir en conséquence, sur un mode inévitablement oppositionnel puisque les Capitales de la Culture participent pleinement du système capitaliste.
Une assemblée ouverte a été convoquée début juin, afin de poursuivre le débat et les actions déjà engagés et d'impulser la contestation sociale à l'encontre de Donostia Capitale 2016.
Ce document s'inscrit dans la suite logique, d'une part, de l'action revendicative réalisée en janvier dernier, lorsque le grand logo DSS2016EU sur les versants de la colline Igeldo, à Donostia, a été remplacé par le slogan "AHT TAV EZ " (TGV Non), d'autre part, d'une table ronde organisée en février, "Infrastructures,TGV et Capitale culturelle 2016 : Transformation culturelle ou marchandisation de la ville ?", réunissant des dizaines de personnes qui ont souhaité donner une suite à l'initiative.
Ce texte très riche comprend un historique détaillé du projet et des enjeux politiciens qui l'ont porté, il dénonce la marchandisation de la culture par le capitalisme, il analyse en termes de classe les impacts graves sur la ville (urbanisme, logements, infrastructures, touristification, vie des quartiers...), il décortique les messages propagandistes et mensongers, il met en évidence les mutations qui accompagnent l'évolution du capitalisme dans les villes métropolisées, quand culture et "travail immatériel" deviennent sources de richesses à exploiter sous couvert de créativité.
Ce n'est qu'une infime partie de ce document que nous présentons ici, en en reprenant de larges extraits. La totalité du texte sera accessible sur le site de l'OCL : oclibertaire.free.fr

Le financement d'un projet coûteux

62 activités qui, durant l'année 2016, "inonderont le territoire" sont déjà programmées.
Le financement du budget total de 89 millions d'euros initialement prévu pour Donostia 2016 (bientôt réduits à 62 millions) incombe surtout à la Mairie, à la Diputacion (Conseil de Guipuzcoa)) et au Gouvernement Basque, qui apportent environ 18 millions chacun pour couvrir plus de 60% des dépenses programmées autour de cet événement jusqu'à l'année 2020 (par exemple, le budget pour cette annnée 2014 frôle les 8 millions); tandis que le Ministère de la Culture apporterait 11 millions et que le reste serait obtenu grâce au sponsoring des entreprises privées (20%) parmi lesquelles se trouvent plusieurs entrepreneurs du bâtiment et des commerces (5%)

Historique : des ripostes sociales du début au climat frelaté du consensus institutionnel actuel

L'idée de présenter la candidature de Donostia à l'élection de "Capitale Européenne de la Culture de 2016 en Espagne" a été lancée en 2009 par le maire d'alors, Odon Elorza (PSOE, parti socialiste) et son équipe de technocrates et idéologues culturels. Mais lors des élections municipales de mai 2011, Bildu (coalition souverainiste menée par la gauche abertzale) gagnait la mairie, un mois avant que le jury européen proclame à Madrid la victoire de Saint sébastien au titre de Capitale Européenne de la Culture (DSS2016EU), devant bien d'autres villes candidates, comme Cordoue ou Pampelune (Donostia 2016 sera la capitale européenne n°53 ou 54, avec la ville polonaise de Wroclaw). L'atmosphère se crispait à Donostia, le maire précédent ambitionnant de conserver la tutelle d'un projet qui était "son enfant chéri" et la droite espagnole lançant ses attaques, voyant d'un mauvais oeil elle aussi que la coalition souverainiste gère le projet.
A l'origine, sous la mairie PSOE, il y avait eu des réactions sociales de contestation contre le projet de Donostia Capitale, suscitées par les mensonges de la municipalité qui se gargarisait de "participation active des citoyens", de cohabitation, de coexistence harmonieuse des langues basque et castillane, de paix et de promotion de la culture basque... Entre autres, des affiches avaient dénoncé "Donostia capitale de la torture" et "Capitale de la Culture = culture du Capital". Ce début de mouvement d'opposition connut son apogée en avril 2010, quand plusieurs comités des fêtes, associations de quartier et groupes de défense de l'euskara (langue basque) convoquèrent une manifestation dénonçant la propagande éhontée et la campagne de marketing orchestrée par la mairie pour la candidature de Donostia. L'appel à manifester se terminait par ces questions : "Quelle est la finalité de cette campagne coûteuse ? Sponsoriser un lavage effronté de cerveau en utilisant des messsages populaires et progressistes ? Obtenir un accroissement impressionnant du tourisme ? Justifier la construction d'infrastructures qualifiées de "stratégiques" ? "
Avec l'arrivée d'élus Bildu à la mairie, - ils y gouvernent en minorité (8 sur 19)-, la contestation s'est diluée, en partie parce que l'obtention du titre de Capitale a été suivie d'une période de silence de la municipalité et de travail interne du Bureau organisateur de 2016. De nouveaux conseillers culturels à ce Bureau – composé d'une trentaine de professionnels et conseillers – ont été nommés ; ils jouissaient d'une plus grande reconnaissance dans le milieu de la culture populaire basque. Dans ce contexte ambigu où de nombreuses personnes n'avaient aucune envie de s'impliquer dans la contestation d'un événement où elles comptaient de nombreuses relations, la critique se vit freinée et estompée.
A partir de là, les problèmes ne sont pas venus d'une contestation sociale de Donostia 2016, vu qu'elle était pratiquement inexistante pendant cette période de gouvernance de la ville par Bildu, mais des attaques lancées par le groupe Vocento, premier éditeur de presse en Espagne, et surtout par le PSOE, avec Odon Elorza à sa tête. Progressivement, en effet, les disputes partidaires - avec les contestations des nouveaux postes de directeurs et de conseillers, le détournement de documents et les accusations de "sectarisme", d'"opacité" et de "manque de leadership" – sont allées en augmentant, jusqu'à ce que la gestion de Donostia Capitale débouche sur une forte crise. Celle-ci a finalement éclaté au mois d'avril dernier, quand la directrice générale du Bureau de 2016, accusant les institutions et "la bataille politique entre partis" de "bloquer" le projet, a présenté sa démission, suivie par le départ d'autres directeurs; ce qui a laissé tout le bazar sans aucune direction.

Mais les employés de l'équipe technique du Bureau 2016 ont permis aux institutions de sauver la face, en acceptant de former pendant la crise une "direction transitoire" jusqu'à ce que la Fondation désigne un nouveau

Directeur Général, chargé de se concentrer sur la recherche de parrainages privés. La Mairie a créé une commission de "coordination" formée de divers "poids lourds" de l'administration municipale liés à la gestion du projet originel, tels que le directeur du Bureau Stratégique (qui était aux origines de la candidature) et les directeurs du Tourisme, du Développement de de la Culture, avec l'ex-chef de Cabinet de la Mairie de Odon Elorza.

Aujourd'hui, la réponse à la crise consiste à resserrer les rangs institutionnellement autour du projet et il ne semble pas que le problème soit lié réellement à des divergences de fond. En effet, autant le maire, Juan Karlos Izaguirre (élu Bildu), que le Bureau de 2016 et Santi Eraso (l'"idéologue" et coordinateur à l'origine du projet DSS2016EU) assurent tous qu'ils conservent une "fidélité totale" au projet et au programme originels, "qu'ils n'en altèrent ni les valeurs ni les objectifs", que "Bildu n'a pas modifié une seule virgule du projet"... en même temps qu'ils font assaut de démonstrations d'unité dans les médias.

Au cours de ces événements, Bildu s'est incliné et a fait preuve d'une subordination toujours plus totale. Cela a été patent au début de l'année, en raison de la tension qui a suivi pendant plusieurs semaines l'action revendicative anti-TGV réalisée en janvier, quand l'énorme logo "DSS2016EU", faisant la promotion de la Capitale culturelle, a été remplacé par le slogan AHT TAV EZ (TGV Non) et que celui-ci est resté visible pendant 10 jours depuis la baie de La Concha. Tandis que la directrice de la Capitale déclarait ne pas considérer l'incident comme grave, qu'elle essayait de dissocier Donostia 2016 du TGV et défendait le droit des citoyens à s'exprimer, Bildu finissait en revanche par céder de façon incompréhensible aux pressions lancées par les politiques et les médias qui ne savent parler qu'avec la bouche pleine de béton ; de sorte qu'à la mi-février tous les partis politiques de la mairie (Bildu, PSE, PNV et PP) ont donné leur accord unanime à la proposition du PSOE de "communiquer le profond malaise de la Mairie" et de "reprocher à la directrice de 2016 son attitude" pour n'avoir pas donné l'ordre de retirer immédiatement le slogan anti-TGV, et pour avoir osé "mettre en cause le lien de la Capitale avec le TGV". On peut considérer cet accord municipal comme la première décision unanimiste concernant Donostia 2016 et un symptome de toute la dérive qui a suivi.
Depuis, Bildu est apparu incapable d'entonner la moindre note discordante dans ce climat pourri de consensus institutionnel ; il en va de même du maire, tout juste bon depuis le début de la crise à déclarer " Nous allons continuer à avancer, bien sûr", et à répéter les appels banals à "appuyer le projet" pour recommencer à "motiver et impliquer les citoyens".

En dépit de l'arrivée de Bildu à la tête de la Mairie en 2011, "le modèle continue à être le même", comme des voix critiques le disent. Il est clair que la gestion des institutions entraîne toujours le risque d'accepter le contenu du système,- dans ce cas-ci Donostia Capitale 2016.

Face à tout cela, il paraît évident que s'il n'y a pas de réactions, l'indispensable critique sociale faite à Donostia Capitale risque de finir noyée sous la vague des disputes partidaires et des arrangements institutionnels douteux.

Que sont les Capitales Européennes de la Culture ?

Les villes devenues capitales européennes de la Culture participent de la culture capitaliste au sens le plus profond. Ces "capitales culturelles" sont une pure exhibition de pouvoir, grandiloquentes, rhétoriques, vides. Outre qu'elles sont une source de légitimation symbolique pour les pouvoirs publics, les éléments "culturels" ne sont qu'une simple marchandise. Unai Fernadez de Betono, docteur en architecture, avertit : " Avec le titre de Capitale Culturelle Donostia 2016, de même qu'avec la marque Vitoria Green Capital (Capitale Verte), ce qui est recherché essentiellement c'est d'attirer de l'argent, des touristes, des investisseurs. Les villes se sont converties en éléments-clés pour développer l'économie, et en conséquence, la ville elle-même se transforme en une marchandise".
Mais être Capitale n'est pas seulement un outil de commercialisation touristique ; la stratégie est plus fine et sophistiquée : sous la rhétorique du culturel, il s'agit d'un dispositif de "capture" qui cherche "à mobiliser les émotions" et à intégrer les dynamiques citoyennes, en vue d'obtenir une mobilisation totale de la ville, canalisée vers un seul projet dans lequel tout le monde doit entrer.

Ceci explique la double fonction que joue la marque Donostia 2016 : il s'agit d'une grande opération de marketing touristique qui s'adresse à l'extérieur, mais en même temps à l'intérieur avec la constante exhortation à la "participation citoyenne" et l'appel à "mobiliser l'espoir et le lien émotionnel des citoyen-nes avec le projet", l'objectif étant que la population locale "fasse sien l'esprit de la Capitale, qu'elle l'applique à sa vie de tous les jours et qu'elle crée ses propres propositions". C'est pourquoi, dans la programmation de Donostia 2016, outre les "grands événements" spectaculaires qui cherchent à obtenir "un impact international important, de sorte que ce sont les activités qui pourront le mieux mobiliser les citoyens et attirer les touristes", sont mises également en place une série d'activités hétérogènes, destinées à intégrer toutes les expressions et dynamiques sociales et citoyennes possibles, y compris celles qui se situent en marge de la culture officielle. On peut citer, par exemple, l'organisation d'un "Congrès d'initiatives d'auto-organisation populaire", une "Rencontre internationale d'économie juste, de monnaie alternative et de financement" où sera même posée la question "Pouvons-nous vivre sans argent ?", un "Temps Féministe", une sorte de G20 de la solidarité, etc...
Dans le fond, la caractérisaton de cette sorte d'événement c'est la Commission Européenne elle-même qui la donne (elle qui est la promotrice des Capitales) : "Les festivals, et les Capitales Européennes de la Culture en particulier, produisent d'importants bénéfices économiques et seront utilisés comme des laboratoires pour le développement de la participation citoyenne dans le processus créatif." Ainsi, il s'agit de mobiliser le potentiel créatif diffus des populations urbaines, entendu comme un nouvel

Azpiegiturak, AHT eta Kultur Hiriburutza:
Kultur eraldaketa hala hiriaren merkantilizazioa helburu?
Mesa redonda y debate sobre Infraestructuras, TAV y capitalidad Cultural
¿Transformación cultural o mercantilización de la ciudad?
Partehartzaileak/participantes
Santiago Eraso
Unai Fernadez de Betoño
Alguien Capitalidad 2016
Markel Ormazabal
CAPITALIDAD 2016
Otsailak 20 Asteartea, 7etan
Gaztetxe Kortxoenea (Gros-Ulia, K/ Indianoenea 16)
Antolatzailea: AHTren aurkako Donostiako taldea



actif à exploiter et à rentabiliser en termes économiques. Ceci alors que, paradoxalement, des artistes locaux connus affirment que "de nombreux professsionnels de la culture ressentent la Capitale comme quelque chose d'étranger et d'opaque" parce que, " à aucun moment du processus, ils n'ont été consultés ni invités s'ex-primer".

Finalement, on constate que l'appel constant à "mobiliser les émotions" suppose l'inhibition de la pensée et la participation obligatoire à un événement essentiellement trompeur. Avec l'utilisation de l'argument spécieux de "l'opportunité". Mais opportunité pour quoi et pour qui?

La marchandisation de la culture

"La créativité continue d'être une ressource à exploiter" affirme une déclaration des Nations Unies (2004). Il est impossible d'aborder la critique de la Capitale Culturelle sans se référer au processus de marchandisation de la culture développé au niveau mondial. Concrètement, le projet des Capitales Européennes de la Culture a été lancé en 1985 par les ministres de la Culture de l'Union Européenne en parfait accord avec la perspective de la Commission européenne d'augmenter les investissements dans la culture et la créativité en tant que moteurs économiques.

Il suffit de jeter un coup d'oeil à quelques documents (programme Europe Créative, projet CATALYSE, Stratégie Europe 2020, Forum d'Avignon, Information sur l'Economie Créative de la Conférence des Nations Unies, Programme des Cités Créatives de l'UNESCO, Forum des Villes et Territoires Créatifs d'Espagne, etc.) pour se rendre compte de l'idéologie qui soustend ces propositions : camouflées sous l'apparence gratifiante de la création culturelle, toutes les orientations vont dans le sens de la marchandisation de la culture et s'orientent de façon intensive vers la "libéralisation", quand elles proclament que les forces économiques du monde des affaires vont assumer un rôle moteur dans le secteur culturel pour rentabiliser l'exploitation de la "valeur des idées et de leur capacité à générer des bénéfices" en termes entrepreneuriaux.

Le projet de Capitale Culturelle Donostia 2016 rassemblé dans le "Document final" DSS2016EU dévoile très clairement ses objectifs : il vise à promouvoir la création d'une Fondation Patronale pour la Culture et la Créativité, et ajoute qu'elle se met en place "sans renoncer à nos objectifs, valeurs et propositions créatives, entre autres parce que c'est cette créativité, et que ce sont ces valeurs qui sont hautement attractives pour les entreprises". C'est ainsi que le Document plaide pour la création d'une Fondation privée "à vocation permanente, rassemblant un grand nombre de petites entreprises ainsi que quelques grandes entreprises qui le désirent." Par ailleurs, on lit : "Les paradigmes d'antagonismes ne fonctionnent plus. De plus en plus, les convergences et les cohabitations jouent un rôle fondamental. Beaucoup d'entre elles surviennent quand le secteur privé perçoit que la culture n'est pas un coût mais un investissement'... De sorte que "DSS2016EU constitue un pari décisif pour l'économie créative" et le Document présente même le groupe de pilotage de 2016 (formé par la Mairie, la Diputacion (Conseil foral), le Gouvernement basque et le Ministre de la Culture) "non seulement comme organisme financeur mais comme comoteur d'une philosophie plus ouverte de relation entre la culture, les besoins sociaux et le patronat", une "conception ouverte de la relation culture-entreprise" avec en vue "la création de structures et de canaux permanents de rapprochement entre le monde des entreprises et la culture". Bien plus, selon DSS2016EU, "la fabrique sociale fonctionne de façon diffuse 24h sur 24. Ainsi, ce qui est du domaine du travail, du songe, du repos (le réel, l'imaginaire, le symbolique), tout cela sera productif, dans un processus de changement de paradigme conduisant à une société dominée par le 'travail immatériel'."

Les capitales européennes, c'est clair, se font dans le cadre de la marchandisation de la culture et ont pour fonction de légitimer une restructuration profonde de la société capitaliste. Après le déclin des économies et des villes industrielles, ce sont des projets de "Villes Créatives" qui sont mis en avant, dans lesquelles "la créativité serait le pétrole inépuisable de leur économie" dans la nouvelle "Ere de la connaissance". D'une certaine façon, nous entrons dans une nouvelle phase de développement dans laquelle le capital va là où la richesse et la diversité du tissu culturel et de la formation fa-

vorisent la production d'"idées créatives". La célébration de grands événements comme le sont les Capitales Européennes de la Culture servent de catalyseur pour que les villes candidates accélèrent une transformation profonde générant de nouveaux espaces pour les "Industries Culturelles et Créatives" (celles-ci englobent le secteur audiovisuel, celui du divertissement et du multimédia, la musique, les loisirs, le design et la mode, l'architecture, le tourisme culturel, le luxe, etc.) qui se trouvent au sein des secteurs économiques et commerciaux émergents les plus dynamiques. "Il y a énormément d'argent dans le monde et il manque des projets pour le capter" affirme Alfonso Vegara (Président de la "Fundacion Metropoliproyecto cities" et rédacteur des Directives d'Organisation Territoriale "Euskal Hiria NET" (Capitale Basque NET) du Gouvernement basque) ; le nouveau modèle socio-territorial de la "Capitale Basque" se concrétise par la construction de grandes infrastructures et par le développement d'"Axes de transformation et de Créativité" : "Les Axes de Transformation sont une opportunité pour impulser l'innovation et la créativité, qui sont la base de la vie et de l'économie du XXI° siècle, et qui ont la qualité de stimuler l'attirance des "classes créatives" de notre société".

Dans ce contexte, comme le dit Marina Garcés dans "Ouvrir les possibles", la culture est devenue le principal instrument du capitalisme avancé, qui la transforme en mécanisme et passe-temps d'un système à la fois coloré et brutal où tout peut être consommé et intégré. Pour cela, dans la phase actuelle du capitalisme, la culture assume aussi la fonction de neutraliser et de dépolitiser les relations sociales, sans avoir la moindre potentialité émancipatrice ni le moindre pouvoir de transformation ou de contestation. Et cette neutralisation, selon l'avertissement du texte "Barcelone 2014 : le fascisme postmoderne" (publié par Espai en Blanc à propos du "Forum des Cultures" célébré à Barcelone en 2014), s'effectue par le biais d'une mobilisation totale de la diversité socio-culturelle et de sa subordination simultanée à l'univers économique capitaliste. De cette façon, "chaque option, dûment organisée et neutralisée, est mobilisée et mise au travail" pour que la machine fonctionne. Ainsi donc, au moyen de la mobilisation totale à laquelle nous convoque également Donostia Capitale 2016, la culture offre une expérience dépolitisée de la liberté et de la participation.

Groupe de Donostia contre le TGV, mai 2014

A lire les textes suivants (facilement accessibles sur Internet) :
-“Barcelona 2004: el fascismo postmoderno” (publié par Espai en Blanc).
-“Abrir los posibles” de Marina Garcés.
- Capitalidad Europea de la Cultura de 2016 en Donostia: “Documento Final”. (Capitale Européenne de la Culture en 2016 : "Document final".

Vivre sous le bombardement touristique

Avec la marque Capitale Européennede la Culture, il s'agit d'amplifier le marché touristique de Donostia à l'étranger, de commercialiser la ville dans le monde entier en tant que destination de "qualité, d'excellence et d'exclusivité pour un type de touriste ayant un bon niveau économique, des goûts et des intérêts culturels" (J. Ruiz,conseiller municipal chargé du tourisme)
Si en 2013 Donostia a enregistré environ un demi million de visiteurs, ce qui représente un record historique, en 2016 le tourisme devrait atteindre, selon les prévisions, 1.400.000 nuitées hôtelières dans la ville et 2.500.000 dans son environnement proche.
Bien sûr, on ne parle pas des conséquences sociales de cette vague de touristification. Sur ce terrain, le droit des habitants reste dominé par le droit des touristes et on assiste à la massification et à la marchandisation totale de l'espace urbain, qui transforme les rues chaque jour davantage en une vaste zone de loisirs et de commerces, en même temps que disparaît ce qui restait dans la ville des vestiges de la culture ouvrière et des restes de l'indépendance des quartiers : "A Donostia ils ont détruit tout ce qui était en relation avec le monde ouvrier (…) Le tourisme est invasif et amène la servitude", dit l'écrivain Koldo Izagirre.
Une bonne partie de l'espace public de la ville et du Vieux Quartier de Donostia est peu à peu occupée et privatisée par l'industrie des loisirs et du tourisme, avec le secteur de l'hôtellerie en tête. La spéculation immobilière et commerciale détruit le patrimoine, les anciens bâtiments sont convertis en restaurants et magasins de luxe. Enfin, l'expulsion dissimulée des populations sans ressources d'une ville aux prix élevés et où les jeunes ne trouvent pas à se loger, le contrôle policier généralisé et la limitation des mécanismes de protestation font le reste.



RWANDA : 20 ANS APRÈS LE GÉNOCIDE DES TUTSI…

… en France, la classe politique et la caste militaire refusent toujours de reconnaître leurs responsabilités de plus en plus évidentes…

Vingt ans après le génocide, les relations entre la France et le Rwanda sont loin d'être « normalisées ». Deux événements ont bien montré que l'Etat français n'est pas prêt à en assumer le prix, c'est-à-dire reconnaître le rôle qu'il a joué aux côtés des génocidaires du Hutu Power : d'un côté, pour la première fois en France, un génocidaire, Pascal Simbikangwa, a pu finalement être jugé et condamné ; de l'autre, les propos de Paul Kagame sur les responsabilités directes françaises dans des actes de génocide ont déclenché une nouvelle crise dans les relations entre les deux pays, à l'occasion de cette vingtième commémoration

1- Pour un résumé sur le sujet, on peut lire : Jacques.morel67.free.fr/SalonAnticolonial2014.pdf
2 - Front patriotique rwandais.
3 - Cette aide apportée au régime Habyarimana est présentée encore de nos jours comme s'inscrivant dans le cadre d'un accord de coopération militaire, ce qui est une fiction car l'accord existant, signé en 1975, ne portait que sur la mise en place et la formation de la gendarmerie et non pas d'unités de combat comme dans le cas de la guerre contre le FPR.
4 - Le Rwanda a servi de « banc d'essai » au COS qui existe toujours…
5 - Comme l'a reconnu récemment Kouchner l'ancien ministre des Affaires étrangères (Libération, 7 avril 2014)
6 - Les politiques français se sentant les plus « mouillés » (comme Védrine) pour se dédouaner laissent entendre qu'il pouvait y avoir des mercenaires français agissant à titre privé (des « soldats perdus », Politis, 9 juillet 2009)… C'est encore une fiction : sans le « feu orange » des services français, les mercenaires français n'auraient jamais pu entrer en action aux côtés du gouvernement rwandais.
7 - Une plainte a été déposée par la FIDH et Survie pour « complicité de génocide » (Le Monde, 05/04/2014)
8 - Selon les témoignages produits par la Commission Mucyo au Rwanda, des civils tutsi auraient été largués du haut d'hélicoptères par des militaires français.

En France au pays du négationnisme

La question des responsabilités françaises au Rwanda est un sujet difficile à résumer dans le cadre d'un seul article. Il y a tant à dire (1)! Il est pourtant important d'essayer de faire le point sur l'essentiel de ce qu'on peut dire aujourd'hui, tant les choses ont pu évoluer depuis ces vingt années, grâce à l'abnégation d' une poignée d'individus et d'associations qui ont mené un long combat pour la vérité face à des flots de désinformation. Au cours de cette année 2014, deux événements ont illustré le chemin tortueux d'une prise de conscience toujours contrariée par des obstacles dont le principal est le refus persistant des responsables politiques et militaires de l'époque (ceux qui sont encore en vie et qui ont encore beaucoup de secrets à cacher) ; en outre, parmi la classe politique et médiatique, le conformisme et le carriérisme ambiants font que l'on continue encore d'accorder du crédit au discours négationniste qui présente Paul Kagame et le FPR (2) comme les auteurs de l'attentat du 6 avril contre l'avion de Habyarimana et donc les responsables indirects des « massacres » qui auraient suivi en « représailles », ce qui est le discours bien rôdé des responsables du génocide comme on l'a vu au tribunal d'Arusha.

Une intervention militaire pas comme les autres…

Rappelons d'abord que la France est intervenue en octobre 1990 dans le cadre d'une opération militaire baptisée Noroit, qui avait pour but officiel de protéger et d'évacuer des résidents français mais qui, en réalité, avait pour objectif de sauver le régime Habyarimana qui aurait été renversé sans ce soutien militaire (3). En février-mars 1993, l'opération dite Chimère a abouti à un second sauvetage alors que le conflit tournait encore à l'avantage du FPR en plaçant de fait les Forces armées rwandaises (FAR) sous le contrôle effectif de militaires français. Un peu avant cela, une ligne hiérarchique directe avait été établie entre la présidence de la République française et le commandement des opérations spéciales (COS) permettant de mobiliser la « crème » des unités vouées à l'intervention extérieure : en clair, cela revient à donner un bras armé à notre monarque républicain lorsqu'il veut mener sa guerre à lui tout seul sans en référer ni au parlement, ni même au gouvernement (4)…
Durant cette guerre civile (1990-1994), on a assisté à des tueries de civils tutsi organisées par des responsables locaux avec souvent l'appui d'éléments militaires (de quelques centaines à quelques milliers, notamment le massacre des pasteurs bagogwe en 1991 et les massacres dans la région du Bugesera en 1992), autant d'événements qui constituaient des répétitions générales de ce qui allait se passer et qui était largement annoncé par les alertes données par des ONG, le chef de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), le général Dallaire ou même certaines ambassades. Durant cette période, les militaires français ont été au moins jusqu'à « la limite de l'engagement » militaire, comme l'a reconnu elle même la commission d'information parlementaire de 1998. Par ailleurs, ils ont été vus à de nombreuses reprises en train de procéder à des contrôles d'identité et de « trier » les suspects en fonction de la mention « ethnique » qui figurait sur leur carte d'identité. D'anciens miliciens interhamwe tristement célèbres pour leur participation aux massacres ont rapporté que les militaires français avaient participé à la formation de ces milices. Un ex-membre du GIGN a aussi raconté qu'il avait participé à la formation de la Garde présidentielle qui s'est illustrée par son rôle particulièrement actif dans la mise en œuvre du génocide.



Un appui politique affirmé au Hutu Power avant le génocide …

Par ailleurs, sur le plan politique, alors qu'ils appuyaient officiellement les négociations d'Arusha, les représentants de l'Etat français ont choisi de fait d'appuyer le Hutu Power. On l'a vu à la suite de la visite du ministre de la Coopération Marcel Debarge, le 28 février 1993, dont les appels à un « front commun » face au FPR ont coïncidé avec l'apparition, dans la plupart des formations d'opposition, d'une tendance « Power » qui va rejoindre quelques mois plus tard le camp du génocide. Les préférences de l'Etat français ont été aussi très claires, à partir du déclenchement du génocide : on a laissé les Tutsi se faire massacrer (y compris ceux qui travaillaient pour les services de l'ambassade ou du centre culturel) ainsi que les « Hutu modérés » (comme la première ministre Agathe Uwillingimana ou le négociateur des accords d'Arusha, Boniface Ngulinzira) ; à l'inverse, on a affrété spécialement un avion pour évacuer la veuve Habyarimana, accompagnée d'un grand nombre de dignitaires du Hutu Power.
Marquant une étape encore plus politique dans la collaboration avec le pouvoir génocidaire, la formation du gouvernement intérimaire du Rwanda (GIR), le 7 avril 1994, s'est réalisée dans les locaux de l'ambassade de France (5).

Un soutien prolongé au gouvernement intérimaire durant le génocide…

Durant le génocide, la proximité avec ce GIR qui a orchestré les massacres n'a pas été remise en cause. La France a été le seul pays occidental à avoir reçu of-

2009, mémorial de Murambi où ont été tués environ 50 000 Tutsi. Lors de l'opération Turquoise, l'armée française s'est installée sur le site comme si rien ne s'était passé quelques semaines avant. C'est ce que ces panneaux rappellent au visiteur.



ficiellement une délégation de ce dernier le 27 avril 1994, de surcroît conduite par des personnalités (J. Bicamumpaka et J.B. Barayagwiza) qui incarnaient ouvertement l'option génocidaire. Elle a poursuivi ses relations sur le plan militaire, comme l'a attesté aussi une visite d'un représentant de l'état-major de l'armée rwandaise (E. Rwabalinda) du 9 au 13 mai. Des coopérants militaires, qui n'étaient pas concernés par les accords d'Arusha qui avaient organisé le retrait des forces françaises (remplacées par les forces de la MINUAR), sont demeurés présents. Par ailleurs, la présence du capitaine Barril en compagnie de mercenaires est attestée durant le génocide au Rwanda (6). En 2013, une perquisition a permis de saisir un exemplaire d'un « contrat d'assistance » d'une valeur de plus de trois millions de dollars signé le 28 mai entre Barril et le premier ministre du GIR, Jean Kambanda (7).

Au mois de juin 1994, l'opération Turquoise, avant d'être une opération humanitaire, a d'abord été une tentative avortée de stopper l'avancée militaire du FPR. Cela sautait aux yeux, au vu de la nature des matériels offensifs transportés pour cette opération, mais récemment un ancien pilote qui a participé à l'opération a confirmé que sa mission initiale consistait en des frappes aériennes pour aboutir à geler les positions des belligérants. C'est l'avancée plus rapide que prévue du FPR et les délais de mise en œuvre de l'opération Turquoise qui ont empêché la réussite du projet initial.

On a laissé les génocidaires continuer leur « travail » dans la « zone humanitaire sûre » en ne les désarmant pas et aussi en laissant la RTLM surnommée « Radio Machette » continuer à émettre. Des plaintes ont d'ailleurs été déposées à l'encontre de militaires de Turquoise pour des viols ou encore des mauvais traitements infligés à des civils tutsi (8).

Le lieu où se focalisent de multiples accusations à l'encontre des militaires français est la colline de Bisesero. Des milliers de Tutsi sans armes ont choisi de résister dans ce lieu escarpé durant des semaines. Quand des militaires français de Turquoise les ont retrouvés « par hasard » le 27 juin, ils n'en restait plus qu'environ 2000. Ils ont promis de revenir les chercher mais, entre temps, ils avaient permis aux miliciens qui les accompagnaient de les repérer. Ce n'est que le 30 juin, après la parution d'articles dans la presse, que l'armée française s'est souciée d'évacuer les derniers survivants qui n'étaient plus qu'autour de 800. Mais l'accusation la plus grave concerne des faits qui se serait produits le mois précédent (le 13 mai), lors de l'attaque menée avec des moyens militaires importants contre ce foyer de résistance. En effet, de nombreux témoignages font état de la présence de militaires « blancs » qui parlaient français au côtés des FAR durant ces attaques contre la résistance de Bisesero (9).

Lorsqu'il est apparu que la victoire militaire ne pouvait plus échapper au FPR, l'opération Turquoise a permis à l'appareil d'Etat génocidaire de venir s'installer juste de l'autre côté de la frontière en poussant devant lui des centaines de milliers de civils hutu vers Goma et les camps de réfugiés installés à la frontière du Zaïre. C'est à partir de ces camps, que, durant les mois et les années suivants, des attaques ont été menées vers l'intérieur du Rwanda (10).

Les mystères et les mensonges français au sujet de l'attentat du 6 avril 1994

Enfin, en ayant à l'esprit qu'un génocide implique toujours une organisation spécifique, on peut revenir sur la question de l'attentat contre l'avion présidentiel du 6 avril 1994. Quels que soient les résultats des enquêtes, si on parvient un jour à savoir la vérité, cela ne permettra pas de remettre en cause, en aucune manière, l'existence du génocide en tant que projet politique mis en œuvre par une organisation spécifique. Concernant les auteurs de l'attentat, deux thèses s'opposent : celle qui a été mise en avant notamment par le juge Bruguière selon laquelle le FPR est responsable de l'attentat (11) ; celle défendue notamment par la journaliste belge Colette Braekman, d'un attentat commis par les partisans du Hutu power qui trouvaient que Habyrarimana était en train de trahir son propre camp en acceptant le partage du pouvoir prévu par les accords d'Arusha (12).

Or, sans entrer dans les détails d'une procédure toujours en cours, il apparaît deux éléments importants qui viennent invalider la première thèse (13):

– d'abord les témoins rwandais, supposés avoir été proches de l'organisation de l'attentat du côté du FPR selon l'enquête de Bruguière, ont tous désavoué par la suite leurs témoignages (14);

– l'expertise balistique menée par le juge Trévidic (janvier 2012) qui a repris l'instruction concernant l'attentat du 6 avril a montré que les missiles ne pouvaient pas provenir de la colline de Masaka tenue par un bataillon du FPR mais plutôt du camp Kanombe où étaient cantonnés des éléments de la garde présidentielle.

Vingt ans après, on ne sait encore pas jusqu'à quel niveau de collaboration avec les génocidaires est allé l'Etat français, dirigé par un homme qui n'avait alors que quelques heures de lucidité par jour. Mais ce qu'on en sait déjà montre un niveau de cynisme que même les plus désabusés d'entre nous sur l'exercice du pouvoir et la raison d'Etat n'osaient pas imaginer… La liberté de manœuvre dont dispose de nos jours l'armée française en Afrique, au nom de la lutte contre les jihadistes ou d'un autre prétexte, conduit hélas à penser qu'une même « guerre noire » (15) se reproduirait si les mêmes circonstances se présentaient.

Pascal, le 21 mai

PS : Contrairement à ce qu'écrivent certains journalistes plus soucieux de prendre en compte les états d'âme des militaires touchés dans leur « honneur », les associations qui agissent en France au côté des victimes de ce génocide ne sont guère puissantes sur le plan médiatique ou financier. On peut, par exemple, soutenir l'action en justice des Rwandaises ayant porté plainte pour viol contre des militaires français en allant sur le site : http://contreviolsrwanda.info/

9 - Serge Farnel, Rwanda, 13 mai 1994. Un massacre français ? , Esprit Frappeur, 2012 Bruno Boudiguet, La question de la participation de la France dans le génocide des Tutsis rwandais , Aviso, 2014

10 - Malgré les démentis officiels et en violation de l'embargo décrété par l'ONU, des fournitures d'armes françaises en faveur des FAR ont continué pendant et même après le génocide

11- C'est ce que les militaires rwandais qui ont pris le pouvoir le 7 avril ont aussi défendu mais en soutenant à l'époque que c'étaient des Belges qui agissaient pour le compte du FPR.

12 - C'est ici que se greffe l'hypothèse secondaire d'une participation de militaires et/ou mercenaires français à cette opération qui nécessitait des compétences techniques spécifiques.

13 - Il faudrait aussi rappeler la disparition de la boîte noire de l'appareil que prétendait avoir retrouvé Paul Barril lorsqu'il paradait sur les plateaux de télévision en 1994… sachant qu'immédiatement après, les lieux de l'attentat ont été « bouclés » par des militaires rwandais des FAR et que des militaires français ont pu y avoir accès.

14 - C'est le cas notamment d'Abdul Ruzibiza, qui a signé un ouvrage préfacé par deux universitaires français (Rwanda, l'histoire secrète, Panama, 2005). Par ailleurs, concernant les interceptions de messages radio du FPR qui sont mentionnés à titre de preuve dans l'ordonnance Bruguière, il s'agit selon l'agent qui les transmettait de faux qui étaient rédigés par les services secrets rwandais dans un but d' intoxication (CF. J. F. Dupaquier, l'agenda du génocide, Karthala, 2011).

15 - Une guerre noire, enquête sur les origines du génocide rwandais, La Découverte, 2007, montre que les militaires rwandais ont été fortement imprégnés par la doctrine de la « guerre révolutionnaire » qui conduit à mobiliser la population civile dans le cadre d'une guerre où en fait tout est permis.

Algérie : le début du commencement de la fin ?

Vue de l'étranger, la situation de l'Algérie peut apparaître comme surréaliste et incompréhensible. La formalité de l'élection présidentielle a été vite expédiée, le 17 avril, avec la réélection dans un fauteuil... roulant d'Abdelazziz Bouteflika (75ans), pour un quatrième mandat, après déjà quinze ans de pouvoir, ressemblant à un cirque de mauvais goût. Les pathétiques apparitions de «Boutef la momie» (1) et la cérémonie d'investiture, au cours de laquelle le président n'a même pas pu terminer sa prestation de serment, donnaient le frisson. Mais si le résultat des élections semble démontrer la capacité du système à assurer sa pérennité, il en expose surtout les limites.

Un climat politique délétère

Cette élection présidentielle fera date. Le système s'est mis à nu. Ce n'est pas «Boutef» qui dirige l'Algérie. Personne ne peut croire le contraire mais les «décideurs», sans solution alternative pour le moment, ont pris le risque de prolonger ce mort-vivant à la présidence ; il est en effet un candidat de compromis, démontrant l'incapacité de la gérontocratie à la tête de l'Etat algérien et révélant un système à bout de souffle et en crise. Si l'attention des commentateurs s'est focalisée sur l'élection présidentielle, celle-ci n'est que l'aboutissement de la dégradation du climat entre les clans qui mettent le pays en coupe réglée. Ainsi comment interpréter la très étonnante sortie du secrétaire général du FLN, Amar Saâdani, lui-même largement contesté au sein de son parti (l'ancien parti unique), contre Mohamed Médiène (74 ans), alias «Tewfik» l'inamovible (depuis septembre 1990) et tout-puissant chef du DRS (Département du renseignement et de la sécurité), la police politique au cœur du régime ? Comment comprendre la rumeur savamment entretenue pendant quelques semaines selon laquelle Bouteflika aurait démis de ses fonctions Médiène, ainsi qu'une centaine d'officiers de l'armée, de la gendarmerie et du DRS ? Comment interpréter l'arrestation, début février, de l'ancien adjoint de Tewfik, le général Hacène, sous le prétexte d'«activités séditieuses». Il n'est pas aisé de saisir les tenants et aboutissants du pouvoir algérien tant celui-ci cultive le secret comme un art de gouvernement, intoxiquant la presse et la société tout entière. Ce qui est sûr c'est que, dans le règlement du régime algérien depuis les années 1980, une des règles veut que, quand le nom d'un responsable du groupe qui le dirige effectivement commence à être cité dans la presse, celui-ci a plus ou moins perdu la confiance et la protection du «système». Saadani, vieux routier de ce système, dont il connaît parfaitement le fonctionnement, n'a pu jouer le rôle d'accusateur public, sans au moins l'assentiment et les garanties d'un centre de pouvoir décisif, vu la violence des accusations portées contre Tewfik désigné comme responsable de tous les maux affligeant l'Algérie, de la sale guerre des années 1990 à l'insécurité saharienne des années 2000. Il est clair que le vrai conflit pour le pouvoir est celui opposant les chefs du DRS à l'Etat-major de l'Armée algérienne (Armée Nationale Populaire, ANP), qui souhaite récupérer l'intégralité de ses prérogatives. Aux yeux de ce dernier, le DRS doit retrouver sa vocation stratégique, essentielle, de défense de la sécurité nationale, abandonnée depuis l'éviction du gouvernement réformateur et le coup d'Etat de janvier 1992. Depuis cette date, derrière des paravents civils, le DRS a constitué la réalité du pouvoir politique, maître d'œuvre de la répression et de la manipulation et gestionnaire de la vie économique et sociale de la société tout entière. Tant que les privilèges et les circuits d'accaparement de la rente pétrolière et gazière étaient maintenus, tout allait bien. Mais depuis le début des années 2000, des tensions sont apparues entre ces deux pôles du pouvoir réel, notamment avec l'affaire Brown & Root Condor en 2006, mais surtout avec la gestion des événements de Tiguentourine (2). L'assaut terroriste sur la base gazière en janvier 2013 et la gestion désastreuse par le DRS de la prise d'otages subséquente ont mis en exergue l'incompétence de l'équipe dirigeante de ce département. Les militaires ont été ainsi écartés sans ménagement du règlement de la situation et c'est le général Athmane Tartag, dit «Bachir», chef d'alors de la DSI (Direction de la sécurité intérieure du DRS, le contre-espionnage) qui a décidé, contre l'avis des généraux de l'armée présents sur le site, d'éliminer les terroristes à coup de missiles tirés par les hélicoptères du DRS, tuant en même temps leurs otages occidentaux.

1. Les rues arabes et plus particulièrement la rue algérienne ont toujours développé blagues, calembours et jeux de mots, l'humour étant perçu comme une pratique à la fois de subversion et de résistance ; autant dire qu'avec la mascarade présidentielle les Algériens s'en sont donnés à cœur joie…

2. Le 16 janvier 2013, le site gazier de Tourmentin à In Amenas dans la wilaya d'Illizi (Sahara) faisait l'objet d'une attaque sur la base où se trouvaient 800 travailleurs. Une attaque démarrée au petit jour sur le complexe gazier avec l'arrivée des terroristes dans une dizaine de 4X4. Durant trois jours, les assaillants, issus du groupe de Mokhtar Belmokhtar, allaient prendre en otage près d'une centaine d'expatriés étrangers. Au troisième jour, l'armée algérienne finissait de prendre d'assaut le complexe gazier. Au total, ce sont 37 employés de dix nationalités et 29 assaillants du groupe dissident d'Aqmi qui trouveront la mort





L'Algérie dans l'œil du cyclone...

Beaucoup dans l'armée, et dans sa périphérie, reprochent au DRS d'avoir contribué à pourrir la situation au Nord-Mali et de jouer dans le Sahara algérien des jeux dangereux en manipulant divers groupes terroristes islamistes. Et donc d'avoir favorisé le retour, visiblement préparé de longue date par l'armée française, dans la région d'une présence militaire néocoloniale, avec la base militaire avancée dans le nord du Mali, à Tessalit, non loin de la frontière algérienne . Pire, l'insécurité dans le Sahara a provoqué le mécontentement des sociétés pétrolières étrangères actives en Algérie. Les compagnies pétrolières, notamment British Petroleum et Statoil (compagnie norvégienne) ont naturellement réagi en exigeant d'assurer elles-mêmes la sécurité des sites, condition pour le retour sur place des expatriés étrangers. Et les gouvernements occidentaux, comme celui du Royaume-Uni, ont proposé une assistance sécuritaire directe de leurs services secrets. Une position inacceptable pour Alger, qui voit dans ces critiques une menace sur l'exploitation de sa manne pétrolière et gazière ; en effet, si l'Etat algérien ne parvenait pas à démontrer sa capacité à protéger ses intérêts vitaux et d'une importance fondamentale pour l'Occident, il pourrait s'exposer à des pertes de souveraineté, de fait à des pertes de rentrées d'argent mais surtout à des pertes d'influences territoriales. D'autant plus qu'avec les troubles en cours au Mali et en Centrafrique, l'Algérie a démontré son importance géostratégique dans la gestion de la région sahélienne. Il est remarquable que, lors de sa visite à Alger en avril dernier, le secrétaire d'état John Kerry a donné sa bénédiction à l'élection de Bouteflika. Si l'on ajoute l'invitation officielle d'Obama pour participer au Sommet des dirigeants des Etats-Unis et d'Afrique qui se déroulera à Washington au mois d'août, on comprend que les grandes puissances regardent d'un œil très attentif cette partie de l'Afrique.

Le compte à rebours est-il commencé ?

S'il est clair pour tous les observateurs que nul ne souhaite une déstabilisation algérienne généralisée, tant les risques de contamination sont grands, il est tout aussi clair pour nombre d'acteurs régionaux et internationaux qu'une Algérie durablement affaiblie est un avantage certain pour le développement de leurs stratégies régionales. C'est dans ce contexte que se situe la visite de John Kerry ; les Américains n'ont aucune confiance dans les dirigeants algériens et les déclarations d'amitié sont de pure forme. Mais les appuis extérieurs, aussi importants soient-ils, particulièrement lorsque le soutien populaire fait à ce point défaut, n'empêchent pas que le compte à rebours soit bel et bien enclenché. Si la sagesse et la raison ne l'emportent pas, l'Algérie pourrait entrer dans une zone de turbulences particulièrement périlleuse. L'Algérie sous la férule d'une dictature incroyablement médiocre et totalement corrompue est bel et bien dans l'œil d'un cyclone de désespoir exaspéré. Si un transfert du pouvoir n'est pas assuré à l'intérieur de l'armée vers les nouvelles générations d'officiers et si un nouveau compromis n'est pas trouvé entre toutes les forces politiques, y compris l'armée elle-même, l'avenir du pays est directement menacé. Car dans l'état actuel d'émiettement du front politique, les ruptures brutales ne sont pas de pures hypothèses d'école ; de même qu'une sortie de crise sans implication de l'armée et d'une partie du système est illusoire. Si le consensus démocratique n'est pas atteint, la porte est ouverte au pire. Tous les ingrédients d'une crise multidimensionnelle aux implications incalculables sont réunis, depuis les tentations régionalistes, ultime stratégie de division d'une poignée de patriarches dévoyés et d'authentiques voyous, jusqu'aux insatiables appétits des très puissants oligarques de la rente, en passant par les très cyniques jeux de puissances. On le voit, l'élection de Bouteflika est donc le signe d'un immobilisme terminal qui n'est pas sans rappeler la sénescence systémique soviétique. Mais derrière les jeux de miroirs se profile effectivement l'extrême violence d'une situation où la population est mise hors-jeu. Abandonnée à elle-même, elle ne subit pas seulement une violence de l'État et de ses hommes (avec ou sans barbes), elle subit également une violence symbolique en étant exclue de la gestion de son destin par un groupe opaque de décideurs – souvent en osmose avec des centres extérieurs soucieux comme eux de préserver durablement leurs situations de rente respectives. D'où l'importance, tout aussi grande, de soutenir toutes celles et ceux qui résistent, malgré tout. Et d'abord malgré le quadrillage serré de toute la société que perpétuent depuis des décennies les dizaines de milliers d'agents du Département de renseignement et de sécurité (DRS, ex-Sécurité militaire). Car face à la répression et à la désinformation de tous les instants, des Algériennes et de Algériens résistent obstinément. Mais aussi les syndicats autonomes de la fonction publique (éducation, santé, poste, transports...) et, depuis peu, du secteur privé, qui se mobilisent de plus en plus face à la dégradation de la situation sociale.

Ce n'est qu'à cette condition que l'espoir pourra renaître.

J-M, le 23 mai

UKRAINE : Un printemps brûlant

Nous reprenons là où nous nous sommes arrêtés dans le numéro 239 de Courant Alternatif d'avril 2014. Les événements ont continué à se succéder et nous sommes aujourd'hui dans une situation encore plus critique que celle que nous avons quitté fin mars.

Où en est la situation et pourquoi?

Les forces ukrainiennes ont lancé depuis quelque temps une vaste opération militaire afin de pacifier les régions tenues par les miliciens pro-russes. Des combats, même s'ils sont de faible intensité, se déroulent autour de plusieurs villes clefs tenues par les insurgés. Les Russes appellent au dialogue et les Américains et Européens brandissent la menace de nouvelles sanctions à l'encontre de la Russie.

Mais comment en sommes-nous arrivés là en l'espace de quelques mois ? La région du Donbass est en pleine crise. Le Donbass, littéralement, bassin houiller du Don, est une région géographique de l'Est de l'Ukraine regroupant deux oblasts (division administrative équivalent aux départements français), celui de Louhansk et de Donetsk. Avec près de 40 % de Russes y résidant, les événements de la place Maidan et la prise de pouvoir des pro-européens ne pouvaient que déplaire aux pro-russes habitant cette région.

Les événements qui se déroulent en ce moment-même en Ukraine ne peuvent pas et ne doivent pas se résumer à un simple affrontement entre nationalismes ukrainien et russe. Une certaine frange de la population ukrainienne avait par exemple soutenu l'élection de Ianoukovich en 2010. Les événements de la place Maidan ont bien débuté quand le gouvernement pro-russe de Ianoukovich a rejeté les accords censés rapprocher son pays de l'Union Européenne mais cette cause est pour beaucoup déjà oubliée ou reléguée au second plan. La preuve réside dans le fait que la place Maidan est toujours occupée malgré le dialogue intense entre l'Europe et le nouveau gouvernement ukrainien. L'extrême droite y joue un rôle relativement important, ses actions visant une réforme en profondeur du pays et ses discours se voulant même à certains moments internationalistes. Il existe bien un sérieux conflit entre Russes et Ukrainiens, mais de résumer le conflit à ce simple fait serait une facilité, chose bien trop souvent utilisée dans l'histoire pour expliquer les tenants et les aboutissants d'un conflit tout en omettant certains points pourtant essentiels, comme les considérations économiques ou géopolitiques.

Rappel des événements de fin février à mai

Nous revenons donc au moment de la chute du gouvernement de Ianoukovich fin février. Comme en Crimée, la réaction est quasi immédiate. Des rassemblements sont organisés dans plusieurs grandes villes dès le mois de mars où rapidement certains bâtiments administratifs sont investis par les pro-russes. A Kiev on s'inquiète, on voudrait éviter que les événements survenus dans la péninsule de Crimée ne se répètent dans le Donbass.

Mais le 7 avril, les pro-russes déclarent la République Populaire de Donetsk et de Louhansk. Ils appellent à l'unification avec la Russie tandis que des affrontements avec la police se déroulent dans plusieurs villes. Des postes de police sont attaqués et pillés de leurs armes, partout on érige des barricades et on fortifie les bâtiments clefs tombés aux mains des miliciens pro-russes.

Le 13 avril la police, la garde nationale et l'armée ukrainienne lancent donc une vaste opération « anti-terroriste ». Des coups de feu se font entendre à Sloviansk, Kramatorsk et Kharkiv quand les forces ukrainiennes attaquent les points de contrôle installés autour des villes tenues par les pro-russes. Des avions de chasse survolent la région et, avec l'appui des hélicoptères, l'armée ukrainienne progresse et certains points de contrôle tombent. Mais les pro-russes contre-attaquent et prennent le contrôle de plusieurs villes, comme Marioupol ou Khartsyzk où les autorités locales auraient coopéré avec les séparatistes. Bilan de la journée, une dizaine de morts tous camps confondus.

L'utilisation du terme « anti-terroriste » est très importante. En choisissant ce mot, les autorités ukrainiennes tentent de jouer sur la vague du 11 septembre, où toute action anti-terroriste est « juste » et de gagner du crédit auprès des États-Unis et de leurs alliés européens. La décrédibilisation de l'adversaire est une tactique couramment utilisée. Un exemple flagrant est celui de la France qui, officiellement, ne menait pas une guerre en Algérie, mais une simple « opération de police ». Mais les moyens déployés par l'armée et la police ukrainienne au Donbass dépassent largement ceux d'une simple opération anti-terroriste et les tactiques des séparatistes ne sont clairement pas celles de groupes terroristes.

Les médias ukrainiens, américains et parfois européens tentent donc de faire passer l'idée dans l'opinion publique que le gouvernement ukrainien luttant contre des terroristes, leurs actions sont donc légitimes. Les médias russes, eux, parlent de « séparatistes ». On assiste là à une véritable lutte médiatique sans précédent entre l'Est et l'Ouest, chose qui, au temps de la guerre froide n'était pas possible en raison de la censure de la propagande du camp adverse. On doit cela à plusieurs facteurs comme l'émergence des médias sur le web ou des médias internationaux, comme France 24, Al Jazeera ou encore Russia Today. La donne a maintenant changé et on tente de faire passer son discours non seulement chez soi, mais également à l'étranger. Les Russes par exemple ont obtenu quelques succès, comme la sur-médiatisation de l'extrême droite à Maidan pour discréditer les pro-européen.

Bien que sur-médiatisée, cette extrême droite existe bien et des miliciens du « secteur de droite » (« pravy sektor » en ukrainien) s'arment également et montent des postes de contrôle autour de certaines villes comme à Zaporizhia. Il faut noter que les séparatistes sont également pour la plupart très proches de l'extrême droite et que les groupes pouvant être considérés comme « camarades » jouent un rôle mineur dans les événements du Donbass.

Une colonne blindée de l'armée ukrainienne se met en marche le 15 avril : objectif Sloviansk ! Mais le lendemain, déjà six véhicules se font capturer à Kramatorsk par les séparatistes. A Pchyolkino, une autre colonne blindée se fait encercler par une foule pro-russe en tentant de traverser la ville. Les Ukrainiens ne pourront repartir qu'après avoir abandonné toutes leurs munitions. A Marioupol, la base militaire est attaquée sans succès par les insurgés et plusieurs seront capturés.

C'est la trêve pour Pâques le 18 avril. Elle est brisée le 20 quand des paramilitaires ukrainiens (probablement des militants du « secteur de droite ») attaquent un poste tenu par les séparatistes à l'Ouest de Sloviansk. Le soir même c'est un poste tenu par des parachutistes ukrainiens à Dobropillia qui est attaqué par les séparatistes.

L'armée ukrainienne lance une grande opération le 24 à Sloviansk et avec l'aide des blindés et des hélicoptères parvient à neutraliser trois avant-postes séparatistes autour de la ville. Le lendemain, les séparatistes attaquent l'aéroport de Kramatorsk encore aux mains des autorités et y détruisent deux avions de l'armée ukrainienne.



Séparatistes à l'entrée de Sloviansk

Des membres de l'OSCE (l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) sont capturés par les séparatistes à Sloviansk. L'armée ukrainienne décide donc d'encercler la ville et d'y interdire tout passage : c'est le début du siège de Sloviansk.

La ville de Kostiantynivka tombe aux mains des rebelles le 28 avril. La mairie de Luhansk est également investie par une foule de plus de 3000 manifestants et la police (ukrainienne) prête serment de plein gré face au drapeau russe hissé sur les bâtiments.

Le 30, le président ukrainien par intérim, Oleksandr Turchynov, avoue que les forces de sécurité ne parviennent pas à reprendre en main la situation dans l'Est du pays et l'Ukraine réintroduit le 1er mai la conscription obligatoire.

De l'autre côté de l'Ukraine, à Odessa, grande ville portuaire de l'Ouest de l'Ukraine abritant pas moins de 30% de Russes, on manifeste également. Mais le 2 mai plus de 40 pro-russes perdent la vie quand des militants ukrainiens mettent le feu au bâtiment qu'ils occupaient au centre de la ville.

Le même jour, le siège de Sloviansk continue et de violents affrontements se déroulent en périphérie de la ville. L'armée ukrainienne progresse mais perd deux hélicoptères survolant la ville et un pilote se fait capturer.

Le 3 mai, les autorités tentent de reprendre la ville de Kramatorsk également, mais sans succès. Sergey Lavrov, le ministre des affaires étrangères russe, et plusieurs pays européens lancent un appel au dialogue.

Les membres de l'OSCE et les pilotes détenus sont relâchés sans contrepartie par les séparatistes, mais cela ne freine pas les opérations militaires et de violents affrontements se déroulent à Marioupol. Par contre, le 5, l'armée ukrainienne se replie de Kramatorsk, laissant la ville aux mains des séparatistes.

Les rebelles annoncent qu'un référendum devant statuer sur l'indépendance de la région sera tenu dans les 10 jours. Kiev répond que les opérations « anti-terroristes » continueront quel qu'en soit le résultat.

Des travailleurs des mines de charbon de la région de Donetsk (principale richesse du bassin) se mettent en grève le 6 mai en protestation à l'encontre du gouvernement pro-européen. La ville de Debaltsevo, grand nœud ferroviaire de l'est de l'Ukraine, tombe aux mains des séparatistes dans le calme. Mais à Marioupol, les forces gouvernementales lancent l'assaut sur les positions des insurgés. Tandis qu'à Sloviansk et Kramatorsk, la Croix Rouge Internationale prévient qu'il manque cruellement de fournitures médicales.

Le 9, les russophones fêtent le jour de la victoire sur l'Allemagne nazie, à l'encontre des pays occidentaux (et de l'Ukraine) qui le fêtent le 8. Poutine visite la Crimée à cette occasion, chose qui ne manque pas de fâcher la communauté internationale.

Le 11 mai, les habitants des régions sous contrôle des insurgés votent pour l'indépendance de leurs régions. Sans grande surprise le « oui » à l'indépendance est largement obtenu. Bien que les insurgés clament une très grande participation au vote (près de 80 % à Sloviansk par exemple) on doit constater que seuls les habitants des villes sous leur contrôle ont voté. Les résultats sont donc à prendre au conditionnel, les villes sous contrôle gouvernemental ne s'étant simplement pas prononcées. Dans d'autres villes, la police et l'armée ukrainienne ont simplement démantelé les bureaux de vote.

Les événements se succédant plus rapidement que l'on peut écrire, nous nous arrêterons donc là pour aujourd'hui. Un retour au calme et au dialogue entre le nouveau gouvernement de Kiev et les séparatistes semble peu probable mais reste possible, les morts se comptant à présent par centaines de part et d'autre. Une question reste pourtant sur le tapis, une intervention russe est-elle possible ?

Vers une intervention Russe ?

Les précédentes interventions russes, en Crimée tout dernièrement et en Géorgie en 2008, laissent l'image d'une Russie forte, n'ayant pas peur d'agir même contre l'avis général de la communauté internationale.

Mais quels sont les réels enjeux d'une intervention russe en Ukraine ? Pour la Russie, si elle choisit la carte de l'intervention, trois options s'offrent à elle:

La première serait une opération visant à protéger la population russophone de l'Est de l'Ukraine.

La deuxième serait de tenter la fédéralisation forcée de l'Ukraine.

La troisième serait la restauration d'un gouvernement pro-russe en Ukraine.

On a là trois possibilités d'une escalade possible du conflit, avec un niveau d'intensité bien distinct pour chacune.

La première option se concrétise par une opération limitée à la région du Donbass, s'arrêtant sur une ligne prédéfinie, ici par la répartition démographique de la population russe/ukrainienne. On pourrait comparer ce genre d'opération à celle menée au Liban par Israël en 2006 ou encore à la guerre du Golfe menée par les Occidentaux (USA, Grande Bretagne, France, etc…) en 1991. C'est à dire des opérations limitées dans le temps et dans l'espace. Le Sud Liban pour les Israéliens en 2006 ou le Koweït et le Sud de l'Irak pour les Occidentaux en 1991 par exemple.

La deuxième option viserait, par la coercition, à un changement radical de la politique ukrainienne, l'obligeant à abandonner le centralisme au profit du régionalisme qui protégerait les intérêts de la minorité russophone. Un tel résultat ne serait possible qu'après une sévère escalade du conflit et des revers importants sur le plan militaire du côté ukrainien. Un exemple flagrant de ce genre de politique guerrière serait celui du Japon en 1941 qui tente de contraindre les Etats-Unis à changer leur politique étrangère (qui soutient les intérêts chinois) tout en reprenant l'approvisionnement du Japon en matières premières.

La troisième option, celle du changement de régime ukrainien, signifierait la conquête quasi-totale de l'Ukraine par l'armée russe. Nous serons là au niveau de la guerre totale. Cette option est bien évidemment la moins probable. Un tel niveau de guerre face à un pays aussi grand que l'Ukraine exigerait de la Russie un effort considérable, bien plus encore que l'effort américain en Irak en 2003 par exemple. De plus les répercussions internationales seraient très importantes, et sans vouloir avancer le spectre d'une troisième guerre mondiale, la Russie connaîtrait un isolement certain qui ne pourrait que l'affaiblir.

La Russie est intervenue en 2008 contre la Géorgie et ses blindés sont arrivés à une dizaine de kilomètres de la capitale géorgienne, Tbilissi, en l'espace de 10 jours après avoir écrasé l'armée géorgienne abandonnée par son allié américain. Les raisons d'une intervention russe en Ukraine pourraient même être très similaires à celles avancées pour pénétrer en Géorgie (protection des Ossètes pro-russes), maintenant que les séparatistes ont déclaré leur indépendance.

La grande différence réside dans le fait qu'en 2008, des soldats russes sous mandat onusien étaient présents lors de l'offensive initiale menée par les Géorgiens et que certains avaient même péri sous les bombardements de l'armée géorgienne.

La retenue de l'armée et de la police ukrainiennes face aux séparatistes se justifie donc par la volonté de ne pas reproduire l'erreur commise par la Géorgie où les images de destruction et de mort attribuées à l'armée géorgienne ont été largement diffusées par le biais de Russia Today. Cela ayant permis à la Russie de justifier rapidement son intervention.

Les séparatistes du Donbass ont juré de résister jusqu'au bout et de transformer Sloviansk en Stalingrad. Cette volonté se justifie certainement par l'espoir d'une intervention russe, qui serait facilitée si des civils russes ou russophones étaient pris dans les combats. Quant à la Russie, les prises de position répétées de Poutine ou de Lavrov demandant aux autorités ukrainiennes de respecter les droits de la minorité russophone pourraient forcer la Russie à intervenir afin de ne pas perdre la face.

A noter que ce prétexte à l'intervention militaire a été évoqué à maintes reprises par les Occidentaux. On citera comme exemples notables l'intervention française au Zaïre en 1978 où la Légion Etrangère a sauté sur Kolwezi pour protéger les employés français et belges des sociétés minières ou l'invasion de la Grenade par les Etats-Unis en 1983 qui invoquent la protection des étudiants américains pour justifier leur intervention, alors même que la vraie raison de cette opération est de renverser la faction prosoviétique (et procubaine) qui vient de s'emparer du pouvoir dans l'île.

Une intervention en Ukraine est donc possible, mais les répercussions au niveau international risqueraient d'être catastrophiques pour la Russie. Elle oscille donc pour le moment entre la volonté d'affermir sa position géopolitique régionale et mondiale et la peur de perdre la relative stabilité et la prospérité économique qu'elle a atteintes depuis la chute de l'Union Soviétique. Les prochaines semaines seront décisives et pourraient marquer un changement majeur dans ce début de 21ème siècle.

Y.D, Paris, 20 mai 2014

L’économie en

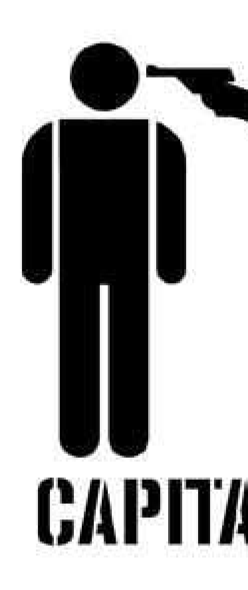
L'emploi des SDF

C'est une enquête de l'INSEE sur le sujet. Il est difficile de connaître la situation des SDF. L'INSEE a basé son étude statistique sur ceux-celles d'entre eux-elles qui ont été aidé-e-s en 2012 (utilisateurs-trices des services d'hébergements, de repas ou de petits déjeuners, soit 66300 adultes sur la durée de l'enquête). Ce n'est donc pas forcément représentatif de l'ensemble des SDF. Précisons que pour l'INSEE, un-e SDF est quelqu'un-e qui dort dans un lieu non prévu pour ça ou qui est hébergé par une association. Un quart des SDF ont un emploi. Ce chiffre est stable depuis 15 ans.
Par ailleurs, 39% des sans-domicile étaient au chômage et 37% étaient inactifs (personnes élevant des enfants, retraités, invalides, demandeurs d’asile ou sans-papiers n’ayant pas le droit de travailler...). Le taux d'emploi des personnes sans domicile est d’autant plus élevé que leurs conditions d’hébergement sont stables : 31% de ceux qui occupent un logement fourni par une association travaillent, et 25% pour ceux qui sont logés dans un centre où ils peuvent rester la journée. La proportion est de 21% parmi ceux qui résident à l’hôtel et de 13% parmi les personnes qui résident dans un centre d’hébergement qu’il faut quitter dans la journée ou qui vivent dans la rue. Ca semble logique, mais il faut insister sur ces chiffres : ils signifient de façon brutale que travailler ne suffit pas pour avoir un toit. 8% des salarié-e-s SDF travaillent même dans la fonction publique !
Evidemment, il s'agit presque toujours d'employés ou d'ouvriers non qualifiés. Certains ont un travail stable : 25% de ceux-celles qui travaillent occupent le même emploi depuis au moins trois ans. 20% sont en CDI. Bien sûr, ils sont plus souvent victimes du travail au noir : 1 sur 5 n'a pas de contrat de travail, plus du quart pour les étrangers. La moitié sont à temps partiel, c'est-à-dire que l'autre moitié travaille à temps plein et ne gagne pas suffisamment pour se loger… Près de neuf sans-domicile sur dix ont travaillé au cours de leur vie et plus de la moitié de façon régulière. Un quart a cependant connu des périodes alternant emploi, chômage ou longue maladie et environ un sur cinq n’a occupé que des emplois saisonniers. Plus des deux tiers ont travaillé au moins cinq ans et un quart entre une et cinq années.
Le Revenu de solidarité active (RSA) est le principal revenu déclaré des sans-domicile (30% le perçoivent), suivi par les revenus du travail (25% des sans-domicile). Viennent ensuite les allocations chômage (8%), l’allocation adulte handicapé (7%) et, pour 15% de sans-domicile, d’autres prestations sociales (minimum vieillesse, allocations familiales...). Les allocations versées par la Caisse d’allocations familiales (CAF) ou par Pôle emploi bénéficient principalement aux sans-domicile français : 73% d’entre eux les perçoivent contre seulement 40% des étrangers. Il en est de même pour le RSA : 39% des Français le perçoivent contre 17% des étrangers. Les revenus des sans-domicile étrangers sont inférieurs à ceux des Français. Un étranger sur quatre déclare ne pas avoir de revenus contre un sur dix pour les Français; près d’un étranger sans domicile sur deux dispose de moins de 300 euros par mois. C’est le cas pour à peine un Français sans domicile sur cinq.

Source: INSEE première n°1494, avril 2014

Crise financière et finances des hôpitaux

La dette des hôpitaux a dépassé 29 milliards en 2012, 32 si on compte aussi les cliniques privées, soit un triplement en dix ans. Cette situation est liée aux recommandations de l'Etat qui a imposé d'augmenter la part de l'emprunt dans le financement au détriment des aides au capital. L'endettement a représenté jusqu'au tiers du financement sur la période 2003-2012. Les banques rechignent aujourd'hui à continuer de leur prêter de l'argent. Or, dans certains cas, les établissements doivent composer avec des emprunts dits toxiques, ou risqués, qui représentaient fin 2012 2,5 milliards d'euros, soit 9% de l'encours total de dette. Certains hôpitaux se retrouvent coincés avec des contrats qui prévoient des majorations de taux d'intérêt. Plusieurs établissements ont d'ailleurs attaqué leurs banques en justice.
Source: La Tribune, 14 avril 2014



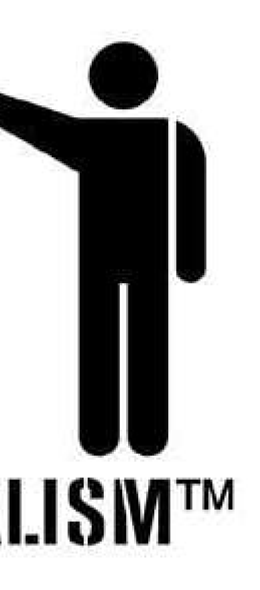


Autriche : sauvetage d'une banque contre budget de l’éducation

L'Autriche doit sauver une banque, Hypo Alpe Adria, nationalisée en 2009. Elle avait fait fortune en prêtant aux pays de l'ex-Yougoslavie, prêts garantis par le Land de Carinthie, alors dirigé par Jorg Haider (extrême droite). Depuis, c'est l'effondrement, et depuis sa nationalisation, elle a déjà coûté 3,6 milliards d'euros au budget. Elle est invendable, donc ils veulent faire la même chose qu'autrefois ici avec le Crédit Lyonnais, séparer la banque en deux, une rentable et vendable, et l'autre garantie par l'Etat avec que des trucs pourris (c'est ce qu'on appelle créer une «bad bank»). Sauf que ça va encore coûter des sous, et qu'ils doivent respecter la limitation du déficit public à 3% imposée dans la zone euro.
Ils ont trouvé la solution, ce sera pris sur le budget de l'éducation : les classes pourront dépasser 30 élèves ; ils venaient de lancer, dans le cadre d'une réforme du collège, le travail en équipe entre deux professeurs (obligatoire à la rentrée prochaine), ce sera supprimé dans un tiers des cas, le salaire des enseignants va être gelé, l'école sur toute la journée remise en cause.

Source: La Tribune, 14 avril 2014

brèves



Accidents du travail en hausse pour les femmes

Globalement, le nombre d'accidents du travail a baissé d'environ 14% en dix ans. Mais en fait, il a baissé de 23% pour les hommes et augmenté de 20% pour les femmes (qui en subissent quand même deux fois moins que les hommes). Pour l'ANACT, ceci s'explique par «une sous-évaluation de l'exposition aux risques et pénibilités des femmes dans certains de leurs emplois, métiers ou secteurs qui est plus marquée que pour les hommes». «Elle est liée à une invisibilité des risques pour certains emplois ou secteurs à prédominance féminine (services, soin, commerce, administratif...) compte tenu du fait qu'ils ont été longtemps considérés comme 'légers' au contraire des emplois ou secteurs 'lourds' à prédominance masculine (BTP, industrie, énergie...)» Les maladies professionnelles (reconnues par la sécu) sont, elles, en augmentation, mais là aussi la progression est différente selon le genre: +91% pour les hommes, +170% pour les femmes. Les hommes seraient plus touchés par des cancers et les femmes par les troubles musculosquelettiques.

Source : Le Monde, qui reprend une étude de l'ANACT (agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), «L'analyse sexuée des chiffres-clés de la sinistralité au travail révèle d'importantes inégalités femmes-hommes», 26 mars 2014, étude disponible sur son site en libre accès.

Le classement des plus grandes fortunes mondiales

Peu de changements. Bill Gates (microsoft) reste en tête avec 55 milliards d'euros, soit 4 millions d'années de SMIC, 104 millions de fois le seuil de pauvreté mondial annuel, 19 millions de fois la richesse médiane annuelle par adulte. Il est suivi par le mexicain Carlos Slim Helu (telecom) à 52 milliards et le propriétaire de Zara avec 46 milliards. Avec ses pauvres 42 milliards d'euros, Warren Buffet n'est que 4ème. Liliane Bettencourt (L'Oréal) reste la française la plus riche avec pas tout à fait 25 milliards d'euros, 1,8 million de fois le SMIC annuel. Elle est 11ème mondiale.

Source: Observatoire des Inégalités

Documentaires

Le Vent de la Révolte

Le Vent de la Révolte est un film documentaire tourné au sud de l'Etat de Oaxaca (Mexique) dans l'isthme de Tehuantepec. Il traite de la résistance des communautés indigènes contre les mégaprojets de multinationales espagnoles et françaises (EDF), italiennes, danoises, néerlandaises, japonaises. Les communautés indigènes défendent une forme de vie et une vision du monde qui leur est propre ; les multinationales sont en train de coloniser la région entière et veulent la transformer en parc éolien, le plus grand de tout le continent américain : 5000 éoliennes prévues, il y en déjà 800....
Le tournage du documentaire, qui a commencé en mai 2012 et devrait être finalisé cet été, a pu être réalisé grâce à un appel à souscription. En retraçant la lutte des communautés indigènes, des paysans et des pêcheurs de l'isthme, ce film est avant tout destiné à les soutenir et "fait ressortir le choc entre la cosmovision indigène et la logique du capitalisme repeint en vert."
Pour plus d'informations : https://www.facebook.com/Leventdelarevolte?ref=hl

La parole de l'eau

Ulises Chavez Pacheco et Victor Guzman Cuevas, 36mn, espagnol s/t français, Mexique 2008.
Ce film est intégré à un livre 'La palabra del agua', l'aventure d'une radio libre dans les montagnes du Guerrero, traduit et rédigé par Anna Touati, Collectif des métiers de l'Edition (CMDE), 2012. Le DVD donne la parole à celles et ceux qui ont construit et participent à l'histoire d'une radio de résistance, illégale, qui prend le parti du droit des peuples à disposer de leurs propres médias et à les administrer pour préserver la culture et la langue amuzgas, pour relayer les luttes et diffuser une 'parole claire, libre, rebelle et vraie'. Le livre explique les enjeux des luttes, le projet de la radio et retrace les processus d'autonomie au Mexique.
Editions CMDE, 43 rue Bayard -31000 Toulouse.
contact@editionscmde.org

« Gabès Labess »

("Tout va bien à Gabès"), (Les Productions de l'Amaru) est un documentaire de 2014 qui questionne les modèles actuels de développement en mettant l'accent sur l'oasis de Gabès, la seule oasis côtière dans le monde. Ce qui était autrefois considéré comme « le paradis du monde » a été transformé en une catastrophe économique, sociale et écologique, par la construction, dans les années 1970, d'un complexe industriel chimique qui a privé les agriculteurs locaux de leur eau, de leurs terres arables, de leur bien-être économique et de leur dignité. Des entretiens avec des habitants de Gabès témoignent des multiples difficultés et problèmes auxquels ils sont exposés : pollution de l'eau, de l'air, des terres et de la mer ; réduction des terres arables et des ressources en eau ; augmentation des maladies graves (l'ostéoporose, les cancers, les allergies), et progressive extinction d'un patrimoine social et écologique exceptionnel. « Gabès Labess » est un cri d'alarme, un appel à agir avant qu'il ne soit trop tard...

Des victoires pour les ex-grévistes de Novotel et de Louvre Hôtels !!!

Par leurs luttes, les ex-grévistes du Novotel Les Halles (34 jours de grève en octobre-novembre 2011) et des Campanile et Première classe de Pont de Suresnes (mars et avril 2012) ont obtenu :

- La condamnation du Novotel et de la société de nettoyage Elior (pour délit de marchandage...) à payer plus de 400 000 euros de dommages et intérêts et de rappels de salaires à 18 salarié-es défendus par la CGT-HPE.
- L'intégration dans le personnel de Louvre Hôtels des ex-grévistes du Campanile et Première classe à Pont de Suresnes.
- L'arrêt de la sous-traitance dans 5 autres hôtels Campanile, Kyriad et Première classe. La mise en sous-traitance du service de l'hébergement (femmes de chambre, gouvernantes, équipiers) a pour seul but de tenter de faire éclater la communauté de travail et de réaliser plus de profits en se servant d'une main d'œuvre bon marché (en général sous-payée de -15 % à -40%), flexible, avec un statut collectif inférieur à celui des salarié-es des sociétés hôtelières, donneurs d'ordre.
- La signature d'une charte sociale dans laquelle le groupe Louvre Hôtels s'engage à veiller sur les conditions de travail des salarié-es de ses entreprises sous-traitantes. Celles-ci ont désormais l'interdiction de rémunérer les salarié-es en fonction du nombre de chambres nettoyées. Le paiement à la chambre, qui touche principalement les femmes d'origine immigrée, est un véritable fléau dans l'hôtellerie. Il génère des conditions de travail très difficiles, sources de nombreuses pathologies et du travail dissimulé avec le non-paiement d'heures complémentaires et supplémentaires aux salarié-es concerné-es.

Les femmes de chambre ex-grévistes ont lutté avec détermination pour tou-tes les salarié-es de la sous-traitance hôtelière de la région parisienne et de la France entière et ont abouti à de beaux résultats qui remettent en cause surexploitation, divisions et hiérarchie.

Brochure : DIX ANS DE CONFLITS DANS L'HÔTELLERIE PARISIENNE

Les luttes des femmes de chambre de la sous sous-traitance et des hôtels

Frottez, Frottez ! Frottez, frottez ! Ces cris ponctués au son du tam-tam et des casseroles perturbent désormais de temps à autre les halls de grands hôtels parisiens…
De la grève d'un an des femmes de chambre de la société Arcade - démarrée en mars 2002 - à celles des femmes des sociétés Harmony, Sin et Stes, Deca France, en 2010-12, les mêmes mots d'ordre et revendications sont continuellement réapparus : Sous-traitance = Maltraitance ; Baisse des cadences ; Paiement intégral des heures effectuées ; Egalité de statut entre tous les salariés ; Intégration chez le donneur d'ordre des salarié(e)s de la sous-traitance…
Il est important de faire connaître ces revendications, ainsi que les avancées, les acquis et les victoires de ces mouvements devenus légendaires.

Prix : 3 euros, 37 pages
Contact: www.stop-precarite.fr, stopprecarite@orange.fr
En vente en librairie à : La Brèche (Paris 12e), Violette and Co (Paris 11e), Publico (Paris 11e), Le point du jour (Paris 5e).

ESPAGNE : les expulsions de logements continuent

Dans ce pays frappé doublement en 2008 par la crise financière et l'éclatement de sa bulle immobilière, les banques espagnoles, qui ont reçu une aide européenne de plus de 40 milliards d'euros en 2012, ont saisi près de 50.000 logements en 2013, 11,1 % de plus qu'en 2012. Ce dont les chiffres publiés le 19 mai par la Banque d'Espagne. l
Les propriétaires surendettés ont été expulsés ou ont dû donner leurs clés pour solder leur ardoise.
Les habitations sont, pour une grande majorité (78 %), des résidences principales. Dans une partie des cas (42 %), les clés ont été remises de manière "volontaire", notamment via la procédure qui permet de céder à la banque son logement pour solder ses dettes. Mais les banques ont dû faire appel à la justice pour récupérer 28 173 logements (+ 18,5 % par rapport à 2012), déjà vidés de leurs occupants dans la majorité des cas (26.113). Et dans près de 150 cas, la police est intervenue.
Les expulsions de propriétaires et locataires surendettés ont soulevé l'indignation en Espagne ces dernières années, aiguisée par plusieurs suicides de personnes sur le point d'être mises à la rue. Dans toutes les villes, des collectifs de citoyen-nes se sont mobilisés pour empêcher ces procédures. L'association des victimes des crédits hypothécaires, qui mobilise régulièrement ses militant-es, dans toute l'Espagne, devant les domiciles de personnes menacées d'expulsion, affirme avoir, depuis sa création en 2009, empêché plus d'un millier d'expulsions et aidé à reloger un millier de personnes.

(source INFOBREF n°339)

La ferme des 1000 vaches : actions des paysans et répression

Mercredi 28 mai, 5 militant-es de la Confédération paysanne ont été placés en garde à vue, leur porte parole Laurent Pinatel violemment interpellé, après une action contre la ferme-usine des 1000 vaches, dans la Somme, projet phare de l'agro-industrie et dont la destination principale est de produire de l'énergie par méthanisation et accessoirement du lait (cf. CA n° 240).

Une cinquantaine d'agriculteurs avaient pénétré sur le chantier de la ferme afin de démonter une partie des installations de la salle de traite. Cette action entre dans le cadre de celles menées contre ce site qui soutient l'agro-business contre le monde paysan qui en 10 ans a diminué de 44% en nombre d'exploitations, et de plusieurs milliers d'emplois salariés à plein temps par an : "Ce projet est emblématique de tout ce que nous refusons : accaparement des terre, prix du lait bas, malbouffe, industrialisation, concentration, financiarisation" (Pinatel)
Alors qu'ils étaient en garde à vue à Amiens, des mobilisations de soutien avaient lieu à Saint Etienne, à Paris et à Rodez. Profitant de la grande couverture médiatique autour de l'inauguration officielle du musée Soulages à Rodez, des paysans de la Confédération retenaient un conseiller à l'agriculture de François Hollande pour réclamer la libération de leurs camarades pendant près de 4 heures. Les cinq militants ont été relâchés après 48 heures de GAV, placés sous contrôle judiciaire, et convoqués le 1er juillet au tribunal correctionnel d'Amiens. Le contrôle judiciaire leur interdit de revenir dans le département de la Somme, de quitter le territoire national et d'entrer en contact les uns avec les autres. Laurent Pinatel, qui a subi déjà gardes à vue, convocations et enquête, est accusé de recel de vol aggravé et les quatre autres militant-es de dégradations et vol aggravé, ainsi que, pour deux d'entre eux, de refus de prélèvement d'ADN.

Le gouvernement, faute de faire accepter sa politique, poursuit sa logique de collaboration étroite avec les grands patrons et de répression des mouvements sociaux. Il s'en prend à tous ceux et celles qui osent bouger et qui ne se contentent pas de la tactique de "dialogue social" consensuel qu'il tente en vain de mettre en place. Faute de convaincre, il tente de passer en force.
Mais les résistances sont fortes et les mobilisations déterminées.

Barcelone - Destruction d'un lieu populaire : le centre social Can Vies

Appartenant à TMB, l'entreprise qui gère les transports publics de Barcelone, l'immeuble Can Vies, dans le quartier de Sants, était occupé depuis 1997 par des groupes de la gauche radicale. Il s'était transformé au fil des années en un centre social et culturel ouvert et très apprécié dans ce quartier populaire de la capitale catalane ; y étaient organisés des concerts, des projections de film, des débats ou des ateliers de formation. Le quartier est animé par un solide tissu social et associatif.
En 2006, son propriétaire avait décidé de le récupérer pour le détruire afin de réaménager le paysage urbain, dans ce secteur où passent des lignes de métro et de train à grande vitesse, situé non loin de la gare de Sants, la plus importante de Barcelone. Après des mois de négociations entre la mairie, TMB et les occupants de l'immeuble, un tribunal avait fixé à lundi la date d'expulsion des occupants de Can Vies. La destruction de l'immeuble a commencé immédiatement après.
« Attaque contre un modèle »
Le lundi 25 mai, puis les jours suivants, des incidents ont éclaté dans les manifestations menées par des habitants de Sants qui ont été rejoints par des groupes de jeunes. Dans la nuit du 26 au 27, certains des manifestants ont mis feu à la pelleteuse qui travaillait depuis le lundi à la démolition de l'immeuble, au cours d'une nouvelle nuit d'affrontements entre défenseurs du centre, habitants du quartier et la police régionale catalane. De nouveaux incidents ont éclaté le mercredi, pour la troisième soirée consécutive. Environ 2 000 personnes sont venues de différents quartiers de la ville pour manifester aux abords de «Can Vies». Les policiers ont chargé lorsque les manifestants ont tenté de forcer un cordon. Des groupes se sont alors dispersés, incendiant des poubelles, brisant des vitrines et jetant des pierres ou des bouteilles sur les forces de l'ordre. Lors de la quatrième nuit, le mouvement de contestation s'est amplifié, prenant appui sur le maillage social et associatif local dont l'immeuble Can Vies était devenu un lieu d'expression.

« C'est une attaque contre un modèle de quartier différent », dénonce un représentant de Can Vies, Pau Guerra.
« Sants est un quartier très combatif et le tissu associatif y a toujours été très serré. Pendant 17 ans, le centre Can Vies s'était parfaitement intégré à ce tissu associatif ». « La violence dans cette ville est absolument inacceptable », a de son côté affirmé le maire conservateur de Barcelone, Xavier Trias, vivement critiqué par les squatteurs.
Depuis le début des événements, 61 personnes ont été incarcérées. Les travaux de démolition ont été temporairement suspendus, mais l'immeuble est à moitié détruit. Des négociations se sont déroulées le 29 mai entre des représentants de la mairie, qui a fait de la fin des violences une condition à tout dialogue, et des squatteurs, qui réclament l'arrêt immédiat de la démolition de Can Vies ; mais elles n'ont pas abouti.
Le conflit n'est pas réglé et la colère couve encore.


30 mai





Expulsions de campement à Nanterre

Une quinzaine de familles d'un campement à Nanterre sont menacées d'expulsion par l'organisme d'aménagement de la Défense. Empêchons les expulsions ! Depuis un peu plus d'un mois, une dizaine familles se sont installées sur une friche bordant l'avenue de la République à Nanterre, sur un terrain laissé en friche depuis des décennies, mais appartenant à l'EPADESA, l'omnipotent aménageur de la Défense. Ces femmes, ces hommes et leurs enfants ont construit des habitations de fortune, sans eau ni électricité, sur un lieu où ils essaient de subsister, dans l'indifférence générale. Malgré ces conditions de vie très difficiles, après être passés pour certains, dégagés pour d'autres de bidonvilles de Seine-Saint-Denis, ils maintiennent au mieux cet espace de vie, propre et convivial.
Indifférence générale. Mais pas celle de la police ni de l'aménageur de La Défense. En moins d'un mois, les habitants ont été assignés en justice pour être expulsés. La justice connaît une célérité inhabituelle. La situation n'est pas sans rappeler les bidonvilles et cités de transit de Nanterre, parfois situés aux mêmes endroits quarante ou cinquante ans plus tôt, et dégagés à leur époque sans ménagement. Aucune solution de relogement n'est aujourd'hui proposée : ni de l'EPADESA ni de la Mairie de Nanterre. Au contraire, les promoteurs de l'axe Seine-Grande Arche ont lancé une procédure en justice visant à l'expulsion en urgence auprès du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Nanterre. L'action en justice arrive après trente ans d'abandon du terrain par ses propriétaires. Acculés par les avocats et les experts de l'EPADESA, les habitants n'ont eu que 4 jours (dont un week-end) pour constituer leur dossier de défense. Par ailleurs, la constitution du dossier par l'huissier du TGI de Nanterre montre le respect du détail pour une procédure jouée d'avance : les noms relevés ne sont pas les bons, la parcelle de terrain photographiée par l'huissier ne correspond pas du tout à celle occupée par le nouveau bidonville de Nanterre. Le tout au plus grand mépris des habitants du bidonville. Que vaut la vie de ces dizaines de familles face aux tours de la Société générale et des multinationales comme AXA qui grignotent le territoire nanterrien ?
Quarante ans après, détruira-t-on à nouveau les bidonvilles de Nanterre en silence et sans résistance ? Expulsera-t-on leurs habitants sans solution de relogement ? Nous, habitants de Nanterre, étudiants de l'université située à quelques pas des nouveaux bidonvilles, militants syndicalistes, associatifs ou simples citoyens, refusons que l'humain soit la variable d'ajustement de l'EPADESA. Nous étions présents à l'audience mardi matin à 11h pour le premier acte. Audience expédiée en quelques minutes. Verdict de la juge : « L'audience est reportée à la semaine prochaine même si je ne vois pas ce qu'ils peuvent bien avoir à dire. » Compte tenu de l'urgence et du mépris affiché, nous nous sommes invités à la mairie de Nanterre pour exiger des élus de prendre position contre cette procédure d'expulsion mais aussi au siège de l'EPADESA, où un rendez-vous a été fixé avec le directeur adjoint afin de réclamer des explications et des propositions.

La solidarité s'organise pour en savoir plus : nanterre https://paris-luttes.info/nanterre expulsions <https://paris-luttes.info/expulsions Campements - Bidonvilles https://paris-luttes.info/campements-bidonvilles

RENCONTRES LIBERTAIRES
d'Eychenat en Ariège
24 juillet – 4 août 2014

L'Organisation Communiste Libertaire organise chaque été dans l'Ariège, à Eychenat, commune d'Esplas de Sérou entre Saint Girons et Foix, des journées de rencontres et de débats. Ces rencontres, ouvertes à celles et ceux que les thèmes choisis intéressent, se déroulent dans un local mis à disposition sur une ferme en activité. Il ne s'agit pas d'une université d'été où l'on écouterait la bonne parole. Nous souhaitons ouvrir un espace de dialogue, d'échange formel comme informel. Les débats ont lieu le soir, après le repas à 21 heures. Les journées offrant de vastes temps libres, des thèmes à discuter peuvent être proposés pour partager une expérience, présenter une lutte particulière. Vidéothèque, librairie et tables de presse sont consultables la journée. La vie quotidienne est collective : les repas sont pris en commun et confectionnés par des équipes tournantes ; les autres tâches sont également assurées par rotation.

Les thèmes suivants ont été retenus

- Situation sociale en France
- Qu'est ce que faire de la politique aujourd'hui ? Pourquoi militer ? avec qui ? comment ? pour quoi (pour quels objectifs) ?
- Relations internationales et mise en commun des luttes dans l'espace européen.
- Lutte des femmes : ce qui a été gagné, ce qui a été perdu, ce qui perdure. Devant les reculs évidents du féminisme comment poursuivre la lutte ?
- Luttes d'entreprises : information sur l'état des luttes ; analyse des traits communs, des spécificités ; le rôle des syndicats ; les démonstrations d'autonomie montrées dans la lutte ; le rôle des militant-es politiques.
- Rencontre inter-luttes contre les grands chantiers inutiles ; un prolongement aux débats d'il y a deux ans
- Quelle stratégie pour les révolutionnaires /libertaires dans un mouvement comme celui de Notre-Dame-des-Landes si le projet est abandonné ou gelé. Comment prolonger la lutte et sur quoi ?
- Un atelier discussion/formation sur l'enfouissement des déchets et la lutte qui se profile à Bure pour cette année.
- Que sont devenues les "révolutions" arabes ? La Révolution en Tunisie, en Egypte et en Libye entre espérances et échecs : de la chute des dictatures à la victoire des contre-révolutions.
- Projection du film « Gabès Labess » (Tout va bien à Gabès) de Habib Ayeb : ce documentaire questionne les modèles actuels de développement.

Dans le numéro d'été de Courant Alternatif paraîtra une présentation définitive du programme, accompagnée d'indications matérielles. L'information sera accessible également sur le site de l'OCL : oclibertaire.free.fr
Il faut s'inscrire au moins 48h à l'avance afin d'organiser l'accueil et les repas.
Téléphone sur place ligne ouverte du 23 juillet au 5 août : 05 61 65 80 16.